



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

18813

**DEUXIEME DECENNIE DU DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE
(1991 - 2000)**

**PROPOSITION DE PROGRAMME NATIONAL
DE LA REPUBLIQUE DU CAP VERT ***

Document établi pour le Gouvernement du Cap Vert par l'Organisation
des Nations Unies pour le Développement Industriel - ONUDI, d'après
l'étude de M. Jose Alberto Campos Mouta, consultant en stratégie industrielle **

Resumo off. Sr. Kapelwa PFI/AREP/OD/IDDA

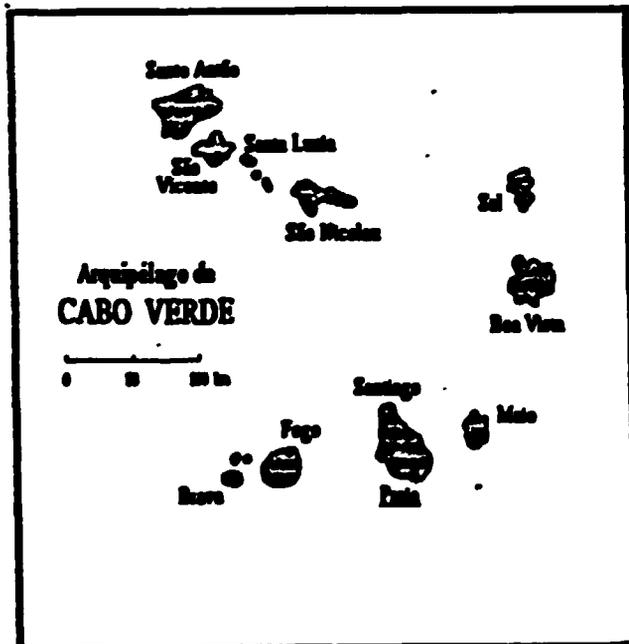
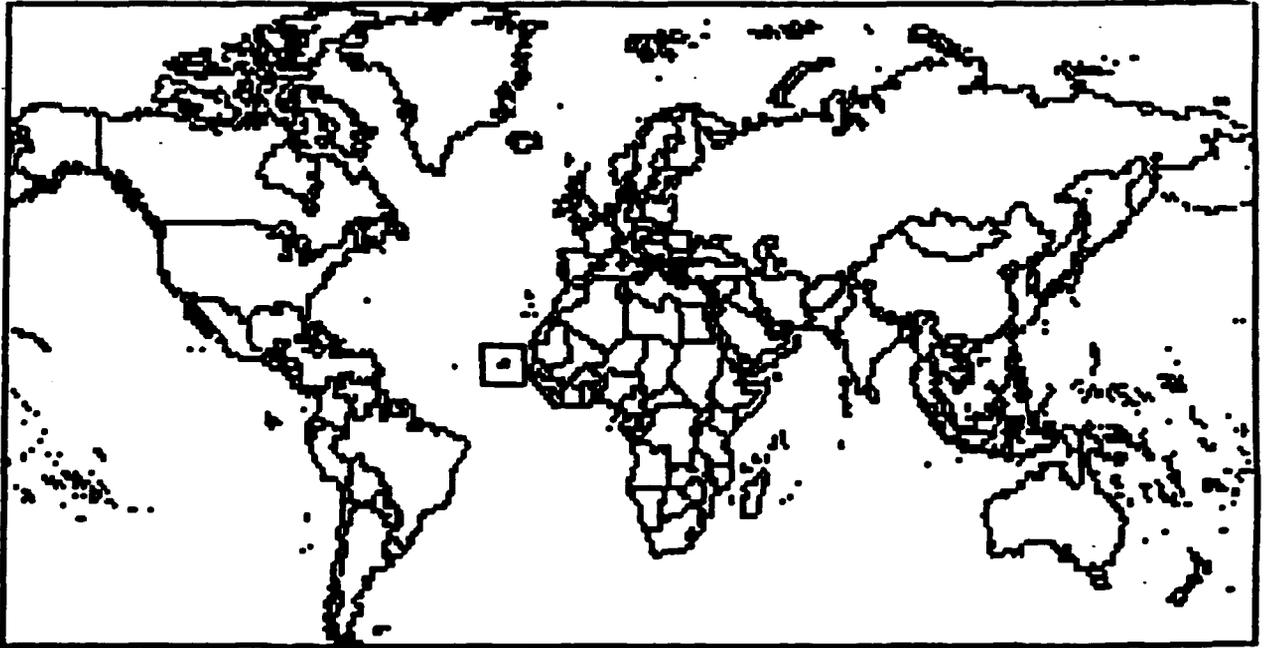
Praia - Cap Vert
Decembre, 1990

* Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle

** Etude faite en collaboration avec les experts nationaux recrutés par la CEA,

M. Alexandre Monteiro et M. Filinto dos Santos

CAP VERT



0. AVANT-PROPOS

Le présent rapport a été élaboré sur la base des informations réunies par l'équipe de consultants nationaux recrutée par la CEA -soit essentiellement des études et rapports globaux ou sectoriels dont la liste constitue l'annexe 1- complétées par des entretiens avec les responsables du MIE et d'autres départements concernés par le développement industriel, mentionnés à l'annexe 2.

L'analyse de l'évolution économique et industrielle du pays est basée essentiellement sur les données statistiques réunies à l'annexe 3 et porte surtout sur la période 1980/88: pour les deux années plus récentes (1989/90) les données ne sont disponibles que partiellement et constituent souvent des estimations peu fiables.

Cependant, il n'y a pas eu de changements importants ces dernières années au niveau des tendances et on considère donc que cette analyse est suffisante pour donner une idée assez précise de l'évolution récente et de la situation actuelle de l'économie capverdienne.

Pour des raisons de cohérence et d'homogénéité statistique, on a décidé d'utiliser, chaque fois que c'était possible, les données fournis par la Direction générale du Plan.

Le rapport présente une analyse synthétique de l'évolution récente et de la situation actuelle de l'économie et du secteur industriel capverdiens, une description des nouvelles orientations stratégiques du développement économique et industriel récemment décidées par le Gouvernement, une analyse des contraintes et des obstacles s'opposant à la mise en oeuvre de cette nouvelle stratégie et des propositions concrètes concernant les politiques, les programmes et les projets considérés prioritaires pour atteindre les objectifs envisagés.

Le rapport peut présenter des insuffisances et des lacunes, qui découlent soit de la fragilité de la base statistique et des informations disponibles (certaines données et conclusions doivent être considérées avec prudence), soit de facteurs d'incertitude occasionnés par la conjoncture nationale et internationale.

Au niveau national il faut tenir compte de deux aspects:

- le III^e Plan national de développement en est encore à la phase de préparation des propositions sectorielles et régionales, d'où le manque d'intégration et de consolidation macro-économique des informations recueillies;
- le pays se trouve à présent dans une phase de réorientation du système économique et de transition accélérée vers un système politique multipartite, ce qui pourra conduire à des changements en matière de politique économique.

Au niveau international il faut souligner:

- les changements politiques dans les pays de l'est européen, qui font craindre une réallocation des fonds de l'aide internationale au détriment des pays en développement;
- la situation de crise dans la zone du Golfe persique, dont les effets sur les prix des produits pétroliers pourront avoir des conséquences extrêmement graves pour les petites économies fragiles et dépourvues de ressources énergétiques telles que l'économie capverdienne.

Le rapport doit donc être envisagé comme une contribution pour l'établissement du programme national pour la II DDIA, susceptible d'être précisé progressivement au fur et à mesure que les indéterminations existantes seront levées.

Avant de passer à la partie substantive du rapport, il faut encore mentionner la situation particulière du Cap Vert dans le contexte africain et face aux orientations générales de la DDIA.

Petit pays insulaire presque totalement dépourvu de ressources naturelles et avec un marché intérieur très exigu et fragmenté, le Cap Vert ne pourra jamais baser son industrialisation sur une logique de filières productives intégrées à partir de son secteur primaire ni parvenir à l'autonomie et à l'autosuffisance dans un cadre strictement national. Dans le cadre régional et africain en général il s'agit d'un objectif auquel le pays pourra aspirer à long terme, mais qui difficilement pourra déterminer les options de la politique économique dans le court et le moyen terme.

Dans ce contexte, les concepts de "moteurs de croissance internes", d'"industries motrices", d'"articulation agro-industrielle" et de "coopération industrielle sous-régionale" tels que définis dans le document PPD.161 - "Cadre et principes directeurs d'une action aux niveaux national et sous-régional en vue de l'établissement du programme pour la Deuxième Décennie du Développement Industriel de l'Afrique (1991-2000)" doivent être dûment adaptés dans le cas capverdien.

Malgré les difficultés découlant des incertitudes existantes et de la singularité de la situation du Cap Vert, on espère que ce rapport donnera une contribution positive pour l'établissement d'un programme national capable de répondre de façon effective aux objectifs de développement du pays dans le cadre national, régional et africain.

1. ANTECÉDENTS ET ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE CAPVERDIENNE

Indépendant depuis 1975, le Cap Vert est un petit archipel situé dans l'Atlantique, à environ 600 km de la côte du Sénégal, composé de 9 îles habitées et quelques îlots déserts totalisant une surface émergée de 4.033 km², qui abrite une population résidente estimée actuellement à environ 350.000 personnes.

Désertes à l'époque de leur découverte par les Portugais, les îles ont connu une occupation assez rapide pendant les XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Elles fournissaient en effet un entrepôt commercial bien situé sur les principales routes maritimes, assez proche de la côte africaine et exempt de maladies tropicales.

Les îles ont alors connu une certaine prospérité, rapidement terminée par le déclin de l'empire portugais et par l'implantation progressive d'autres puissances coloniales sur la côte voisine.

Le déclin économique qui s'ensuivit a été partiellement renversé vers la fin du XIX^{ème} siècle par l'installation à S. Vicente d'un entrepôt de charbon pour l'approvisionnement de la navigation, mais dont l'importance a vite diminué par la concurrence de ports mieux équipés et offrant des conditions plus attirantes, comme Dakar et les îles Canaries.

Pendant le XX^{ème} siècle et avant l'indépendance, c'est surtout le développement de certains services à la navigation aérienne et aux communications internationales qui a permis de combler partiellement la chute de l'importance du port de S. Vicente.

On peut donc constater que l'évolution économique du Cap Vert a été toujours associée, dans le passé, à la prestation de services dans les domaines du commerce, des transports et des communications internationales, profitant de la situation géographique avantageuse du pays.

En effet, les alternatives n'étaient pas très nombreuses:

- le territoire montagneux, la nature rocailleuse et volcanique des sols et le climat très sec et imprévisible n'ont jamais permis qu'une agriculture de subsistance, aux résultats très précaires et aléatoires: les terrains à vocation agricole ne représentent que 10% de la surface totale et le pays importe plus de 80% des produits alimentaires qu'il consomme;
- l'absence presque totale de ressources naturelles ainsi que la petite dimension du marché n'ont jamais motivé le développement d'activités industrielles: même l'existence de ressources halieutiques potentiellement intéressantes dans les eaux territoriales du Cap Vert n'a pas induit le développement d'une filière productive basée sur les ressources de la mer, étant donné qu'il n'existait pas de capacité locale à cet effet et que les étrangers étaient surtout intéressés par les zones proches et beaucoup plus riches de la côte africaine.

Face à cette situation, les populations capverdiennes en croissance rapide, frappées par des sécheresses et des famines cycliques, sans alternatives d'emploi stable dans le pays et en contact permanent avec l'extérieur à travers les bateaux commerciaux et de pêche qui touchaient le Cap Vert, ont été toujours poussées à émigrer, d'abord vers les États-Unis (à la fin du XIX^{ème} siècle la flotille américaine de pêche à la baleine était en grande partie opérée par des capverdiens) et plus tard vers les Pays-Bas et le Portugal.

Aujourd'hui on estime qu'il y a beaucoup plus de Capverdiens à l'étranger que dans le pays, la plupart dans les trois pays ci-dessus mentionnés, mais aussi en Italie, France, Sénégal ...

Les caractéristiques naturelles du pays et son évolution historique permettent déjà établir les traits principaux et toujours actuels de sa situation économique et sociale:

- *une économie dominée par des activités tertiaires, traduisant essentiellement le faible développement des activités productives et la fragilité de sa base matérielle, énormément dépendante de l'extérieur puisque devant importer la quasi totalité des matières premières, des produits intermédiaires et des biens de consommation courante;*
- *la plupart de la population résidente en situation de quasi-chômage, partiellement et temporairement occupée à des travaux publics à haute intensité de main-d'oeuvre ou à une agriculture de subsistance soumise à des conditions de climat extrêmement difficiles et aléatoires, et qui, même dans les années agricoles les plus favorables, n'est jamais arrivée à produire la nourriture nécessaire à son alimentation;*
- *en conséquence, une très forte poussée d'émigration qui a déterminé une diaspora très importante, représentant aujourd'hui plus de la moitié de la nation capverdienne et dont les transferts constituent un facteur important d'équilibre des comptes du pays avec l'extérieur;*
- *une énorme dépendance de l'aide de la communauté internationale pour assurer l'effort de développement et pour combler le déficit alimentaire et les effets des sécheresses cycliques.*

1.1. ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE CAPVERDIENNE

Après l'indépendance, le 5 juillet 1975, le pays se trouvait dans une situation économique très difficile.

Les secteurs traditionnellement les plus dynamiques étaient en déclin accentué et le secteur agricole frappé par une sécheresse longue de plusieurs années.

Dans les domaines sociaux la situation n'était pas meilleure, de lourdes carences existant à tous les niveaux (santé, éducation, logement, assainissement, etc.)

Le nouveau Gouvernement a donc relevé un défi énorme et livré une véritable bataille sur des fronts aussi diversifiés que la création des institutions indispensables au fonctionnement du nouvel État indépendant, la satisfaction des besoins les plus urgentes des populations, la réhabilitation des activités économiques existantes et la création de nouvelles activités, la récupération et le développement des infrastructures et des services de base, la lutte contre la sécheresse et la désertification, etc., rendue encore plus difficile par une profonde récession économique mondiale.

Dans les conditions particulièrement difficiles où il se trouvait, il fallait au Cap Vert trouver sa propre voie de développement et définir d'une façon rigoureuse et pragmatique des priorités et des objectifs cohérents avec les faibles ressources disponibles .

Compte tenu de la limitation de ces ressources, il était évident que seule une aide extérieure massive, accompagnée d'un effort de création des capacités techniques et institutionnelles capables de gérer et d'absorber d'une façon efficace les transferts extérieurs, permettrait de surmonter le défi avec succès.

La stratégie de développement a été définie dans le I^{er} Plan national de développement (1982/85). Le fait que le Gouvernement a mis presque sept années à le préparer est bien un indicateur de l'ampleur des problèmes et de la prudence avec laquelle il approchait les problèmes du développement.

Le I PND, qui a constitué un important instrument pour la mobilisation des ressources extérieures nécessaires et pour la coordination de leur utilisation, se plaçait dans une perspective de long terme, identifiait le secteur industriel et les services liés à la situation géographique du pays comme les moteurs principaux de la croissance future et envisageait un processus de développement en trois étapes:

- la première, commencée avec l'indépendance et allant jusqu'à la fin du I PND, serait la phase de liquidation de l'héritage colonial et de création des infrastructures, des services et des institutions indispensables au fonctionnement de l'État, à la satisfaction des besoins primaires de la population et à la croissance soutenue de l'économie;
- la deuxième, correspondant à la période 1986-2000, serait la phase de développement extensif (quantitatif) de l'économie, orientée vers la construction de la base productive et la réduction de la dépendance extérieure;
- la troisième correspondrait au développement intensif (qualitatif) du système productif, orienté vers la consolidation de la spécialisation du pays dans la division internationale du travail et l'amélioration de la compétitivité extérieure.

La stratégie poursuivie a remporté des succès remarquables, grâce surtout à une gestion macro-économique prudente et pragmatique et à une utilisation rationnelle et efficace de l'assistance extérieure.

En effet, 15 ans après l'indépendance et malgré toutes les contraintes et difficultés découlant des facteurs internes adverses et d'un environnement économique international de crise quasi permanente, le Cap Vert peut être considéré comme un exemple de société qui a réussi à traverser avec succès les étapes initiales de son développement.

Et pourtant, on constatera dans l'analyse qui suit que cette évolution globalement positive n'a pas suffi à réduire les grands problèmes structurels de l'économie capverdienne, en particulier en ce qui concerne l'emploi et l'équilibre des échanges avec l'extérieur. C'est pourquoi le Gouvernement est arrivé à la conclusion que pour atteindre un développement soutenu à long terme, moins dépendant de l'aide extérieure et capable de résoudre ces deux problèmes, il faudrait accélérer le processus d'extraversion de l'économie capverdienne et se lancer le plus rapidement possible dans des activités exportatrices capables de générer des emplois en nombre suffisant et d'apporter les devises nécessaires.

Dans ce contexte le II PND était déjà conçu comme un plan de transition vers une économie plus ouverte sur les marchés extérieurs, durant laquelle devaient être jetées les bases d'une stratégie plus sélective et orientée vers l'exportation de biens et de services.

1.1.1. LA PRODUCTION

Selon les données disponibles, on estime que le Produit intérieur brut (PIB) a augmenté, en termes réels, de plus de 50% entre 1976 et 1980, soit un taux moyen de croissance annuelle de l'ordre de 11%. Après 1980, le rythme de croissance économique s'est sensiblement réduit, mais il est resté quand même largement positif (6,4% par an, en moyenne, jusqu'à 1988 - cf tableau I à l'annexe 3). Si on analyse l'évolution annuelle on constate des oscillations assez importantes, allant de 2,8% en 1981/82 à 9,5% en 1982/83.

Un autre constat important est que, pendant la période 1985/88, plus de 50% de la croissance globale de la production est expliquée par la croissance de la production agricole, de par nature imprévisible et presque totalement dépendante des conditions climatiques.

On peut donc conclure que, si l'on fait abstraction de l'influence des années agricoles favorables de 1987 et 1988, le rythme de croissance économique réel s'est encore réduit après 1985, ce qui indique une tendance préoccupante à long terme et un épuisement progressif du modèle de développement adopté jusqu'à nos jours.

En ce qui concerne la distribution sectorielle du PIB on remarque la prédominance des secteurs des services, dont la participation à la formation du PIB s'est maintenue pendant presque toute la période au-dessus de 60% et a même augmenté pendant les premières années, avoisinant 70% en 1984. Après cette année, l'importance des services a rapidement diminué, sous l'effet conjugué de la croissance rapide de la production agricole et de la chute du secteur des transports et communications.

La tendance récente révélée par l'évolution de ce dernier secteur est par ailleurs assez préoccupante, si on considère qu'il s'agit d'un secteur stratégique pour le développement du pays, envisagé dans tous les scénarios comme un des moteurs de la croissance, capable de mettre en valeur la situation géographique du pays pour la prestation de services diversifiés dans les domaines des transports et des communications internationales.

La perte de poids du secteur peut être attribuée en partie à la stagnation du sous-secteur du transport maritime, mais surtout à la diminution en termes réels de la valeur ajoutée du sous-secteur du transport aérien, due à l'effet conjugué d'une forte réduction du trafic à l'aéroport de Sal, de la dévaluation du dollar américain et des pertes considérables souffertes par la compagnie aérienne nationale TACV dans la phase de lancement de nouvelles lignes vers l'Europe et les États-Unis.

La tendance révélée par l'évolution du secteur de la pêche, en chute pendant toute la décennie, est également préoccupante. Il s'agit d'un secteur stratégique pour le développement du pays, dont les activités se basent sur la ressource naturelle potentiellement la plus importante dont dispose le Cap Vert.

Au contraire du cas précédent, où les difficultés sont dues surtout à des facteurs externes, dans ce cas il s'agit de problèmes structurels du secteur lui-même qui exigent un programme urgent de modernisation et restructuration.

Parmi aux secteurs les plus dynamiques, il faut distinguer le tourisme, avec un taux réel moyen de croissance de 18,9% par an, et le secteur industrie/énergie/eau, dont la croissance moyenne a été de 14,7% par an. Il faut cependant noter le faible niveau de développement duquel ces secteurs sont partis, leur contribution à la formation du PIB étant seulement de 4,8% en 1980 (9,2% en 1988).

Les secteurs restants ont d'une manière générale maintenu leur poids dans l'économie, avec une diminution légère du commerce et des autres services (essentiellement le logement, la banque et les assurances) et une augmentation aussi légère du bâtiment/travaux publics et des services gouvernementaux.

Les entreprises publiques et mixtes sont responsables par la formation d'environ 25% du PIB et couvrent la majorité des domaines les plus importants de l'activité économique.

Une grande partie des entreprises entièrement publiques sont des entreprises de services (électricité/eau, administrations portuaires et aéroportuaires, importation/distribution de produits essentiels, transport aérien et maritime, communications, ...), tandis que les entreprises mixtes opèrent surtout dans le domaine de la moyenne industrie manufacturière (voir à l'annexe 4 la liste complète des entreprises publiques et mixtes).

Actuellement seule l'entreprise d'électricité et d'eau ELECTRA reçoit un subside annuel du Gouvernement destiné à couvrir le différentiel entre les coûts de production de l'eau dessalée et son prix de vente au public. Pour les autres entreprises, ou bien il s'agit de secteurs concurrentiels où les prix sont déterminés par le marché, ou les prix et les tarifs sont fixés de façon à couvrir les coûts de fonctionnement et à permettre d'amortir, au moins partiellement, le capital investi.

Quant au PIB par habitant (cf tableau II de l'annexe 3), une fois que la population résidente a augmenté moins rapidement que la production interne (2,1% contre 6,4% respectivement), on vérifie une évolution aussi positive pendant la période: d'une valeur de 19.100 ECV en 1980 on a passé, à des prix constants, à une valeur de 26.500 ECV en 1988, soit un taux annuel moyen de croissance de 4,2%. En ECV courants le PIB par habitant a presque triplé entre 1980 et 1988, au pas qu'en dollars courants, on vérifie une diminution légère entre 1980 et 1984, suivie d'une montée spectaculaire de 396 USD en 1984 à 810 USD en 1988, cette évolution étant essentiellement déterminée par la stabilité relative de l'ECV face aux fluctuations du dollar américain pendant la période.

1.1.2. LES PRIX

Le système de prix en vigueur au Cap Vert est constitué par cinq régimes différents, chacun d'eux applicable à une liste de produits fixée par le Ministre du Commerce:

- le régime de prix maximal, appliqué à une dizaine de denrées alimentaires basiques et au ciment, produits importés et distribués quasi exclusivement par l'entreprise publique d'approvisionnement EMPA;
- le régime des marges de commercialisation fixées (10% pour la vente en gros et 15% pour la vente en détail), qui est appliqué à une vingtaine de produits importés de grande consommation;
- le régime des prix contrôlés sur la base de déclarations des entreprises productrices, que pour le moment n'est pas appliqué;
- le régime des prix de garantie, destiné à assurer des prix de garantie minimaux à certaines productions agricoles nationales comme le maïs et les haricots;
- le régime des prix libres, qui inclut les produits restants.

Ce schéma, apparemment complexe, a pourtant fonctionné jusqu'à présent avec efficacité et a évité le cours aux subsides, qui sont ainsi limités à l'eau et à très peu de denrées alimentaires.

1.1.3. LA POPULATION ET L'EMPLOI

Comme nous l'avons dit plus haut, d'après les estimations disponibles, la population résidente a augmenté à un rythme moyen d'environ 2,1% par an pendant la dernière décennie, ces estimations étant basées sur le recensement de 1980 et sur une enquête sur la fécondité effectuée en 1988.

L'évolution de la population est conditionnée essentiellement par deux facteurs: le taux brut de natalité, qui a légèrement diminué pendant la décennie (36,8 enfants/mille habitants en 1987 contre 38,4/mille habitants en 1980), et l'émigration qui, bien que stagnante par rapport au passé, est restée élevée tout au long de la décennie (environ 8,8 émigrants par an et par mille habitants, en moyenne).

Malgré l'importance relative de l'émigration, qui a permis de réduire d'un tiers le taux de croissance démographique "naturel", la croissance réelle a plus que doublé par rapport à la décennie précédente, où le taux moyen a été d'environ 0,9%.

Parmi les autres facteurs qui ont influencé l'évolution de la population, on peut aussi mentionner la baisse tendentielle de la fécondité et de la mortalité infantile et juvénile et une augmentation légère de l'espérance de vie à la naissance.

La population résidente a ainsi augmenté de 7000 personnes par an, en moyenne, contre 2500 pendant les années 70, et, bien que le PIB ait augmenté plus rapidement que la population, cette croissance rapide rend plus difficile la résolution des graves problèmes économiques et sociaux du pays.

D'une part, la croissance démographique rapide a entraîné le rajeunissement de la population (56% des résidents ont moins de 20 ans et 66% moins de 25 ans) et la population en âge scolaire a donc augmenté très rapidement: les jeunes entre 5 et 14 ans sont passés de 86.000 en 1980 à 99.000 en 1988.

D'autre part, la population potentiellement active, d'âge compris entre 15 et 64 ans, est passée de 141.000 en 1980 à 173.000 en 1988, soit une augmentation liquide d'environ 32.000 personnes, bien supérieure à la capacité de création d'emplois de l'économie.

Bien qu'il n'ait pas été possible d'obtenir des données actualisées au niveau de l'emploi (pour lesquels on doit attendre les résultats du récent recensement de 1990), le tableau III de l'annexe 3 montre que la situation s'est en fait aggravée entre 1980 et 1985, le nombre total de chômeurs étant passé de 22.300 à 27.000. La situation est particulièrement grave chez les femmes où le chômage arrivait à 38% de la population active féminine en 1985.

Il faut aussi remarquer que presque 40% de la population active est occupée à des emplois temporaires, surtout dans des travaux à haute intensité de main-d'oeuvre, financés par des fonds de contrepartie dégagés par la vente de l'aide alimentaire. Il s'agit d'activités utiles comme le reboisement, la construction de terrasses pour protéger les sols de l'érosion, la réparation des routes, etc., mais qui ne sont pas immédiatement productifs et qui dépendent étroitement du montant de l'aide alimentaire. Ces emplois doivent donc être considérés plutôt comme des sous-emplois à caractère social.

Malgré ces emplois temporaires, les projections de la main d'oeuvre montrent que, dans l'hypothèse optimiste de maintien des flux migratoires, il serait nécessaire de créer en moyenne 5.000 nouveaux emplois par an pour maintenir les niveaux actuels de chômage et de sous-emploi à l'horizon de l'an 2.000. Pour obtenir le plein emploi, il serait nécessaire de créer de 8.000 à 10.000 nouveaux emplois par an, selon l'importance de l'émigration.

Si on pense au rythme observé de création d'environ 700 emplois permanents par an pendant la période 1980/85, on comprend pourquoi on considère le chômage et le sous-emploi comme un des principaux problèmes structurels de l'économie capverdienne et pourquoi on estime que seul un changement de la stratégie de développement pourra donner une réponse efficace à ce problème.

Il faut cependant dire que l'évolution de la situation réelle pourra être un peu plus positive que celle décrite, puisque les résultats provisoires du récent recensement semblent indiquer une croissance réelle de la population résidente bien inférieure aux estimations: d'après ces résultats provisoires, la population résidente au milieu de 1990 devra être de l'ordre de 340.000 contre les 365.000 estimés, soit une diminution du taux de croissance démographique de 2,1% à 1,4%. Mais étant donné le caractère provisoire de ces chiffres, qui nous ont été communiqués informellement, il faudra attendre les chiffres définitifs pour pouvoir en retirer des conclusions fiables.

Le niveau d'instruction générale de la population reste faible, le pourcentage d'illettrés étant estimé à 38,5% de la population en 1988. L'enseignement de base élémentaire (4 années) couvrait 93,8% des enfants en âge scolaire en 1988, mais le taux de couverture diminuait très rapidement pour les niveaux supérieurs: 63,5% pour l'enseignement de base complémentaire (5^{ème} et 6^{ème}), 19,9% pour l'enseignement secondaire général (7^{ème} à 9^{ème}) et 4,9% pour l'enseignement secondaire complémentaire (10^{ème} et 11^{ème}).

Il n'y a pas encore d'enseignement universitaire au Cap Vert, les étudiants faisant leurs études supérieures à l'étranger, dans un ensemble assez vaste de pays qui annuellement accordent un certain nombre de bourses d'études à des étudiants capverdiens (un total de l'ordre de 170 bourses par an dans la période 1985/88, le nombre total de boursiers à l'étranger étant estimé à environ un millier en 1988).

1.1.4. LES RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

Un autre grave problème structurel de l'économie capverdienne est l'énorme déséquilibre des échanges commerciaux avec l'extérieur et on peut vérifier (cf tableau IV de l'annexe 3) que pendant la période en analyse la situation ne s'est pas beaucoup améliorée:

- le niveau de couverture des importations totales par les exportations est passé de 25,5% en 1980 à seulement 27,4% en 1988 et montre une détérioration constante depuis 1983, année où il a atteint 31,7%;
- les importations totales représentaient encore 56,5% du PIB et 53,4% de la consommation totale en 1988 contre 67,0% et 62,0% respectivement en 1980, l'amélioration de ces indices pendant les dernières années étant surtout due à la bonne production agricole qui a réduit les besoins d'importation de produits alimentaires.

La situation est assez différente au niveau de la balance commerciale et de la balance des services.

Au niveau de la balance commerciale on peut remarquer une certaine amélioration globale pendant la période (le solde est passé de -54,6% du PIB en 1980 à -40,6% en 1988), mais la situation s'est aggravée jusqu'en 1984 (solde égal à -60,7% du PIB) et l'amélioration des dernières années a été surtout due, comme on l'a mentionné, à la bonne production agricole.

Les exportations de biens n'ont jamais dépassé les 4% du PIB et présentent un comportement erratique. Elles sont surtout composées de biens primaires (bananes, poisson, langouste, ...), les exportations de produits manufacturés (vêtements, médicaments, thon en boîte, sel...) étant très irrégulières. En conséquence, le taux de couverture des importations de marchandises par les exportations n'a jamais dépassé les 7% pendant la période en analyse, se situant en moyenne autour de 5%.

Au niveau de la balance de services, dont le solde est resté positif jusqu'en 1986, on vérifie après 1984 une détérioration assez rapide, due essentiellement à une importante réduction du trafic à l'aéroport du Sal. Cependant les exportations ont partiellement récupéré après 1986, en raison du lancement de nouvelles lignes internationales par la compagnie aérienne TACV.

Les principaux partenaires commerciaux du Cap Vert sont les pays européens, surtout le Portugal, en grande mesure pour des raisons de tradition, mais aussi du au manque de transports réguliers avec d'autres régions.

En raison du déséquilibre de la balance de biens et services, l'économie capverdienne a présenté pendant la période un déficit chronique de ressources de l'ordre de 40% à 50% du PIB, lequel a été compensé par les remises des émigrants et par l'aide extérieure (sous la forme de dons ou de prêts à des conditions très avantageuses de remboursement et de taux d'intérêt).

Au niveau de l'évolution de la balance de paiements (cf tableau V à l'annexe 3), on peut observer que, malgré la dégradation accélérée de la balance des services après 1983/84 et la perte d'importance relative des transferts privés, passés de 25,4% du PIB en 1980 à seulement 13,8% en 1988, le solde global est resté positif pendant presque toute la période. Ceci a permis au pays de maintenir des niveaux élevés de réserves externes, toujours supérieures à 6 mois d'importations.

Il faut aussi remarquer l'évolution globalement positive pendant les dernières années de la balance des transactions courantes, dont le solde négatif est passé de plus de 40% du PIB en 1984 à moins de 30% en 1988. Cependant cette amélioration a été aussi en grande mesure le résultat des bonnes années agricoles.

1.1.5. LES INVESTISSEMENTS

Dans le tableau suivant on peut vérifier que la consommation domestique à été toujours supérieure à la production intérieure, le déficit étant cependant comblé par les remises des émigrants.

ÉQUILIBRE GLOBAL DÉPENSES/RESSOURCES

U: 10⁶ ECV courants

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
1	6174	7057	8477	10358	12429	14219	16786	18807	21817
2	7166	8257	9809	12059	12722	15117	17857	20499	23485
3	5715	6792	8199	9929	11209	13061	15558	17984	20640
4	1451	1465	1610	2130	1513	2036	2299	2515	2845
5	992	1200	1332	1701	293	898	1071	1692	1668
6	2214	3271	4223	4840	4966	5958	6440	7053	7721
7	1631	1906	3673	3738	5109	5612	6850	5752	6059
8	1537	1220	2315	2661	4244	4339	5331	5112	5933
9	94	685	1277	1056	871	1255	1539	584	153
10	0	1	81	21	-6	18	-20	56	-27
11	409	-165	782	599	436	552	1481	391	6

1-CONSOMMATION TOTALE; 2-RESSOURCES NATIONALES TOTALES; 3-PIB;
4-TRANSFERTS PRIVÉS (essentiellement remises des émigrants);
5-SOLDE CONSOMMATION/RESSOURCES NATIONALES; 6-FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE; 7-RESSOURCES EXTERNES TOTALES; 8-TRANSFERTS PUBLICS (essentiellement aide extérieure); 9-ENTRÉE NET DE CAPITAUX PUBLICS; 10-ENTRÉE NET DE CAPITAUX PRIVÉS; 11-SOLDE GLOBAL

SOURCE: DIRECTION GÉNÉRALE DU PLAN

Mais, si le total des ressources nationales (production intérieure plus remises des émigrants) suffit à couvrir la consommation totale, le petit solde qui reste ne représente qu'une partie modeste de la formation brute de capital fixe totale. Il est donc évident que l'effort d'investissement est surtout supporté par l'aide extérieure, dont l'importance a permis de maintenir pendant toute la période un taux élevé d'investissement, se situant entre 40% et 50% du PIB, sans pourtant avoir recours à un niveau excessif d'endettement extérieur.

Dans ce contexte, face à la faible capacité d'épargne interne et aux difficultés d'augmenter rapidement les exportations de façon à réduire significativement le déficit commercial, le maintien de l'aide extérieure et des transferts des émigrants à des niveaux élevés est une condition indispensable, au moins à moyen terme, pour une croissance économique soutenue.

Cette lourde dépendance de l'aide extérieure et des remises des émigrants, variables à caractère aléatoire que le pays ne peut pas maîtriser complètement, est une source permanente d'incertitude et une raison de plus pour essayer une nouvelle stratégie capable de dégager des surplus de ressources et de devises permettant de rendre le développement plus indépendant de facteurs exogènes.

Dans le tableau IV de l'annexe 3 on peut aussi regarder que le taux moyen de croissance de la formation brute de capital fixe a été du même ordre de grandeur que celui de la consommation et du PIB.

La remarque principale concerne le comportement très différent des secteurs public et privé, dont les positions relatives ont été complètement renversées: alors qu'en 1980 le secteur privé représentait seulement 33,4% de la formation brute de capital fixe totale, en 1988 sa participation avait augmenté à 68,5%, montrant un dynamisme remarquable qui a été en partie le résultat de l'adoption par le Gouvernement de politiques plus ouvertes à l'initiative privée.

On estime que pendant la période en analyse la construction et les travaux publics ont représenté environ 60% de la formation brute de capital fixe totale, les machines et équipements environ 23% et le matériel de transport environ 7%.

Dans le tableau VI de l'annexe 3 on présente l'évolution des dépenses du programme d'investissements du plan, qui intègre tous les projets de développement indépendamment des bénéficiaires, de la nature des dépenses et des sources de financement, mais qui inclut la plupart de la formation brute de capital fixe du secteur public et qui peut donc donner une idée de la distribution sectorielle des investissements publics.

On peut remarquer que les secteurs d'appui ont absorbé pendant la période la plus grande partie des dépenses de développement (plus de 45% en moyenne), surtout dans le secteur des transports et des communications qui à lui seul représente plus de 50% des dépenses de ce groupe.

Ce sont ensuite les secteurs productifs qui ont absorbé en moyenne environ 40% des ressources, avec une prédominance du secteur du développement rural, qui dans certaines années a représenté plus de 70% des dépenses du groupe.

Les deux secteurs mentionnés, développement rural et transports et communications, ont absorbé pendant la période environ 1/3 du total des dépenses de développement, traduisant deux des axes principaux de la politique du Gouvernement, soit le renforcement des infrastructures de base liées aux services internationaux, et la lutte contre la sécheresse et la désertification en vue de la fixation des populations rurales.

Il y a également lieu de remarquer l'importance accordée aux secteurs sociaux, surtout dans les dernières années de la période, dont la participation aux dépenses de développement est passée de 4,7% en 1978 à 20,3% en 1987.

1.1.6. LE SYSTEME FINANCIER

Le système financier est composé de deux institutions:

- la Banque du Cap Vert (BCV), qui cumule les fonctions de banque centrale, banque commerciale et banque de développement;
- la Caisse économique (CE), institution d'épargne créée en 1986 à partir de l'ancienne Caisse économique postale et actuellement placée sous la supervision de la BCV, dont les fonctions sont essentiellement d'attirer les petites épargnes et d'accorder des prêts personnels surtout pour l'achat d'habitations et de biens de consommation durables.

Le principal développement récent du système financier a été l'approbation d'une législation permettant l'installation au pays de banques et de sociétés financières privées. Jusqu'à présent aucune institution de ce type ne s'est installée.

En ce qui concerne l'évolution de la situation du secteur, on peut remarquer (cf. tableau VII de l'annexe 3) une augmentation assez rapide de l'actif intérieur liquide pendant la période (20,0% par an, en moyenne), due surtout à l'expansion du crédit qui, malgré les politiques modératrices de la BCV, a augmenté de 16,2% par an, en moyenne. Cependant, l'évolution au niveau de chacun des secteurs a été assez différente:

- le crédit à l'Etat, qui est limité par la loi à 15% des recettes courantes de l'année précédente et qui avait connu une certaine stabilité jusqu'en 1985, a augmenté assez rapidement après cette année, traduisant des difficultés accrues au niveau du financement extérieur;
- le crédit aux entreprises du secteur public non financier a augmenté rapidement jusqu'en 1984, mais a presque plafonné après cette année en raison de l'amélioration globale de leur situation financière;

- le crédit au secteur privé a augmenté très rapidement après 1983, passant de 49% du crédit total accordé cette année par la BCV à 60% en 1988, ce qui traduit le nouveau dynamisme de ce secteur et les politiques économiques plus ouvertes à la participation privée déjà mentionnées à propos de l'investissement.

En ce qui concerne les moyens de paiement, il faut surtout remarquer la forte croissance des dépôts à échéance, en particulier à partir de 1983, qui est le résultat des mesures prises par la BCV pour attirer les remises des émigrés (comptes d'épargne spéciaux, y inclus des comptes en devises), ainsi que de la révision des taux d'intérêt faite en 1985. Cette révision, conjuguée avec la réduction de l'inflation d'environ 20% par an pendant la première moitié de la décennie à moins de 10% par an dans les années plus récentes, a permis de maintenir des taux d'intérêt positifs en termes réels pour la plupart de ce type de dépôts.

La vitesse de circulation de la monnaie a été assez constante tout au long de la période en analyse (cf. tableau suivant), traduisant la prudence de la gestion monétaire.

VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE

U: 10⁶ ECV

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
1	6972	8199	9929	11209	13081	15558	17984	20640
2	2920	3585	4305	5023	5972	7189	8162	9048
1/2	2,39	2,29	2,31	2,23	2,19	2,16	2,20	2,28

1-PIB; 2-MONNAIE ET QUASI-MONNAIE; 1/2-VITESSE DE CIRCULATION
SOURCE: DIRECTION GÉNÉRALE DU PLAN ET FMI

Au niveau du taux de change, l'escudo capverdien (ECV) est lié à un ensemble de devises dont les poids relatifs traduisent les flux commerciaux du pays et les transferts des émigrants. L'ECV a eu un comportement assez stable pendant la période en analyse, son taux de change effectif réel ayant souffert une dépréciation de 11% entre le premier trimestre de 1980 et le troisième trimestre de 1987, selon les estimations du FMI. Le fait qu'il n'existe pas un marché noir de devises au Cap Vert indique que le taux de change pratiqué est assez réaliste.

Jusqu'à présent, vu la faible importance économique relative des exportations, l'utilisation du taux de change comme instrument pour augmenter la compétitivité des exportations a été limitée, la politique adoptée visant surtout à contrôler la demande de produits importés et à encourager les transferts des émigrants. Cependant, étant donné la nouvelle stratégie de développement économique envisagée par le Gouvernement, cette politique pourra avoir des changements futurs importants.

1.1.7. LES FINANCES PUBLIQUES

Dans le tableau VIII de l'annexe 3 on présente l'évolution des finances publiques entre 1983 et 1990, selon les estimations du Fonds Monétaire International.

L'analyse du tableau reflète la politique gouvernementale de couverture des dépenses courantes par les revenus courants, le déficit global étant ainsi du même ordre de grandeur que les dépenses d'investissement. Ce déficit est couvert en grande partie par les dons de l'aide extérieure (75% en moyenne pendant la période), le solde étant financé par le recours au crédit extérieur et interne.

La dette extérieure atteint historiquement des valeurs élevés, supérieurs à 50% du PIB (cf. tableau suivant), mais compte tenu des conditions très avantageuses des prêts le service de la dette extérieure a été maintenu dans des limites acceptables.

DETTE EXTÉRIEURE ET SERVICE CORRESPONDANT

	1982	1983	1984	1985	1986	1987 ^a	1988 ^b	1990 ^b
1	51,7	62,5	57,8	57,4	52,5	50,0	51,9	53,2
2	2,3	4,3	10,8	8,1	7,5	14,2	14,8	15,2

SOURCE: FMI (a) - Estimations (b) - Projections

- 1 - Solde de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, en pourcentage du PIB
- 2 - Service de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, en pourcentage des exportations de biens et services et des transferts

La situation montre cependant une tendance à la détérioration au cours des années les plus récentes et pourra encore s'aggraver dans les prochaines années, au fur et à mesure que les délais de grâce des financements seront épuisés et que les remboursements commenceront à peser de façon croissante sur le service de la dette.

Un reflet assez négatif de cette situation est l'apparition après 1986, et pour la première fois depuis l'indépendance, d'arriérés de paiements externes. Ceux-ci, bien que de dimension encore modeste, risquent de porter préjudice à la bonne image dont jouit le Cap Vert auprès des institutions financières internationales et montrent aussi le besoin d'augmenter rapidement les revenus en devises à travers l'exportation de biens et de services.

1.2. LE SECTEUR MANUFACTURIER

1.2.1. ÉVOLUTION GÉNÉRALE

A l'époque de l'indépendance, le secteur manufacturier avait une importance très réduite dans l'économie du pays. Il était surtout constitué de petites unités technologiquement obsolètes, fonctionnant avec des déficiences à tous les niveaux et développant surtout des activités traditionnelles telles que l'extraction de sel marin, les conserveries de poisson, la boulangerie, les matériaux de construction et la production de "grogue" (eau-de-vie faite à partir de la canne à sucre).

Considéré après l'indépendance comme un des moteurs de la croissance économique, le secteur industriel a enregistré une évolution relativement importante, pouvant être caractérisée globalement par les indicateurs suivants (cf. tableau IX à l'annexe 3):

- La production brute du secteur a été multipliée par 2,7 (à prix constants) entre 1980 et 1988, traduisant une croissance réelle moyenne de 13,1% par an.
- La valeur ajoutée du secteur a augmenté à un rythme légèrement supérieur de 14,8% par an, ce qui traduit une faible amélioration globale du degré de transformation des produits: l'indice de transformation VAB/VBP est passé de 36,3% en 1980 à 40,9% en 1988.
- La croissance s'est ralentie au cours de la période 1985/88 par rapport à 1980/85 (10,1% contre 17,8% par an, respectivement), et l'importance de l'industrie manufacturière dans l'ensemble de l'économie reste modeste, sa contribution à la formation du PIB étant passée de 3,7% en 1980 à 6,8% en 1988.
- Le nombre d'établissements a augmenté rapidement entre 1980 et 1985 (10,9% par an, en moyenne), mais il a presque plafonné ensuite.
- En ce qui concerne l'emploi, le taux moyen de croissance de 9,9% par an entre 1980 et 1985, correspondant à la création d'une moyenne de 227 emplois par an, est tombé à 2,7% entre 1985 et 1988, traduisant une création liquide de seulement 85 emplois par an. La diminution importante de l'emploi entre 1986 et 1987 est due essentiellement à une diminution de l'activité dans certaines industries alimentaires. Il faut cependant remarquer que la situation globale de l'emploi industriel pourrait être assez différente, étant donné que les données n'incluent pas, en raison de difficultés d'ordre statistique, le secteur de la production artisanale et informelle. Celui-ci n'est pas significatif au niveau de la production mais a un poids important au niveau de l'emploi.
- Les exportations industrielles ont révélé un comportement erratique, passant de 7,1% des exportations totales en 1980 à seulement 7,7% en 1988, avec un maximum de 14,1% en 1987.

- La productivité du travail (VAB/travailleur) a enregistré une croissance moyenne de 7,2% par an entre 1980 et 1988, mais le salaire moyen par travailleur a augmenté plus rapidement (9,1% par an), ce qui traduit une perte progressive de compétitivité du facteur travail. Cette tendance est plus évidente au cours de la période 1985/88, où le salaire moyen a eu une croissance double de la productivité (14,3% contre 7,2% respectivement), au contraire de la période 1980/85, où la productivité avait évolué plus favorablement que les salaires (7,1% contre 6,0% respectivement). De ce fait, le poids des salaires dans la VAB n'a cessé d'augmenter depuis 1985, passant de 31,6% à 38,3% en 1988.

1.2.2. ÉVOLUTION SECTORIELLE

Au niveau sectoriel (cf. tableaux X et XI à l'annexe 3), les sous-secteurs les plus dynamiques entre 1985 et 1988 ont été ceux des "boissons/tabac" (croissance annuelle moyenne de 40%), des "matériaux de construction" (28,7%), des "industries métallo-mécaniques" (25,5%) et des "industries chimiques" (16,4%).

Le sous-secteur "menuiserie/ameublement" a enregistré une croissance semblable à la moyenne du secteur industriel, tandis que les "autres industries", les "industries alimentaires" et surtout l'"habillement/chaussures" ont enregistré une croissance réelle négative (-4,0%, -8,0% et -17,8% par an respectivement).

Une analyse plus fine nous permet d'identifier les branches d'activités plus directement responsables de la croissance industrielle des dernières années:

- au niveau du sous-secteur "boissons/tabac", l'évolution a surtout été déterminée par le démarrage en 1980 de la nouvelle brasserie "CERIS" et par la modernisation et l'agrandissement de l'usine de production de cigarettes (Companhia de Tabacos de Cabo Verde);
- dans le sous-secteur des "matériaux de construction", c'est surtout la branche "produits en ciment" qui a déterminé l'évolution, en réponse à la demande croissante du secteur de la construction, tandis que les autres branches, quoique basées sur des ressources naturelles du pays, sont restées stagnantes;
- dans les industries métallo-mécaniques, tant le sous-secteur des activités légères comme la réparation navale ont montré une bonne performance, le premier en réponse à la demande croissante du marché intérieur (il faut détacher ici le démarrage en 1986 de METALCAVE, entreprise mixte de production d'articles ménagers en métal) et le deuxième en raison de l'amélioration du niveau d'activité du chantier naval CABNAVE;
- en ce qui concerne les industries chimiques, la croissance a été due surtout à l'augmentation du niveau d'activité de l'entreprise de peintures et vernis "SITA" qui est aussi liée au dynamisme du secteur de la construction.

En ce qui concerne les sous-secteurs à croissance négative, la situation est fortement préoccupante pour les activités liées aux "industries alimentaires" et à l'"habillement/chaussures".

Dans le premier, seule la branche des conserves de viande (charcuterie) a connu un certain développement, toutes les autres étant stagnantes ou en chute accélérée, en particulier les branches plus traditionnelles telles que l'extraction du sel marin et les conserves de poisson:

U: 10⁶ ECV courants

ANNÉE	EXTRACTION DU SEL			CONSERV. DE POISSON			TOTAL		
	EMP.	PROD.	EXP.	EMP.	PROD.	EXP.	EMP.	PROD.	EXP.
1980	265	45,7	14,9	333	42,6	32,5	598	88,3	47,4
1985	112	12,3	5,7	170	41,5	70,5	282	53,8	76,2
1986	135	9,7	12,5	175	69,8	42,9	310	79,5	55,4
1987	n.a.	n.a.	0	205	78,4	19,8	n.a.	n.a.	19,8
1988	50	3,2	0	195	69,2	12,9	245	72,4	12,9

SOURCE: MIE

Il s'agit de sous-secteurs composés d'unités très anciennes, de petite taille et totalement obsolètes technologiquement. Ils ont commencé à perdre leurs marchés traditionnels d'exportation dès avant l'indépendance, et cette tendance s'est accélérée au cours des années les plus récentes. Cette évolution est d'autant plus préoccupante qu'il s'agit de deux branches d'activités exploitant des ressources naturelles et présentant des potentialités rendues évidentes par toutes les études. Aussi une profonde restructuration s'avère-t-elle urgente.

Quant aux branches de la minoterie, des pâtes alimentaires, des biscuits et des aliments pour le bétail, liées directement à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, elles ont surtout souffert de la concurrence des produits de substitution résultant des années agricoles plus favorables après 1985.

En ce qui concerne les branches de l'habillement et des chaussures, l'évolution est surtout déterminée par le comportement des exportations. En effet, les deux unités principales ont une capacité de production bien supérieure à la capacité d'absorption du marché intérieur. La situation s'est cependant améliorée récemment, suite à la vente des actions de l'État dans l'entreprise de chaussures SOCAL à un investisseur étranger qui a orienté la production presque exclusivement vers l'exportation, ainsi qu'à travers la sous-traitance de l'entreprise d'habillement MORABEZA pour des entreprises étrangères.

Quant au sous-secteur des "autres industries", il est composé essentiellement des activités d'imprimerie et édition, restées stagnantes dans les années plus récentes. Ce sous-secteur comprend aussi d'autres activités nouvelles au Cap Vert, quelques unes encore en phase de démarrage (usinage du verre, sérigraphie, ...), ainsi que le rechapage de pneus et plusieurs productions à caractère semi-artisanale.

1.2.3. LES RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

Les exportation industrielles pendant la période 1985/88 ont évolué selon le tableau suivant, qui montre le comportement erratique des exportations de marchandises:

EXPORTATIONS INDUSTRIELLES

U: 10⁶ ECV courants

	1985	1986	1987	1988
MARCHANDISES	228,2	73,0	192,1	24,5
. Peaux traitées	3,5	2,9	2,9	2,8
. Pierres ornamentales	0,0	0,2	3,9	3,5
. Sel	5,7	12,5	0,0	0,0
. Conserves de poisson	70,5	42,8	19,8	12,9
. Biscuits	0,0	0,0	0,1	0,0
. Vêtements	123,6	0,6	161,3	0,0
. Produits pharmaceutiques	24,9	14,0	4,1	5,3
SERVICES (Réparation navale)	89,0	160,3	229,6	195,0
EXPORTATIONS TOTALES	317,2	233,3	421,7	219,5

SOURCE: MIE

A l'exception des exportations traditionnelles de sel et de conserves de poisson, en chute permanente comme nous l'avons déjà vu, seules les exportations de vêtements et de produits pharmaceutiques ont été significatives certaines années, mais elles correspondaient à des contrats ponctuels avec l'Angola, sans continuité dans le temps. Ces exportations ne représentent donc pas le fruit d'une stratégie cohérente de promotion des ventes à l'extérieur, mais sont plutôt le résultat des difficultés d'écoulement de la production sur le marché intérieur.

Les exportations de services de réparation navale, qui ont constitué environ 60% des exportations industrielles pendant la période, représentent une exception remarquable par leur régularité et tendance croissante, qui traduisent une politique plus cohérente d'exportation, ainsi que la maîtrise progressive du marché par l'entreprise CABNAVE.

Quant aux importations affectées au secteur industriel, il n'a pas été possible d'obtenir des données quantifiées, mais des estimations récentes indiquent que, dans la presque totalité des activités, la partie des importations dans les consommations intermédiaires est supérieure à 50%. D'autre part, une étude récente indique aussi qu'en 1985 le secteur industriel a été responsable de 54% des importations commerciales totales du pays. Cette donnée nous semble cependant douteuse en raison du faible poids de l'industrie dans l'économie et du poids élevé des importations de biens de consommation courante et de produits intermédiaires pour la construction.

De toute façon le poids des importations dans les consommations industrielles est certainement très élevé, étant donné la manque de matières premières locales et la presque inexistance de relations inter-industrielles.

1.2.4. LA STRUCTURE DU SECTEUR PAR RÉGION ET FORME DE PROPRIÉTÉ

En ce qui concerne la distribution spatiale de l'industrie, les deux pôles principaux sont la capitale Praia et la ville de Mindelo, dans l'île de São Vicente, qui, ensemble, représentent environ 90% de la production industrielle.

C'est à Mindelo que se trouve le port le plus important du Cap Vert et cette ville est traditionnellement le centre économique et industriel du pays. Elle représente encore aujourd'hui plus de 50% de la production totale du secteur industriel.

Cependant l'île de Santiago, et surtout la capitale Praia, deviennent de plus en plus le centre principal d'attraction de l'investissement et des activités économiques: le poids de Santiago dans la production industrielle est passé d'environ 30% en 1985 à environ 40% en 1988.

Dans les autres îles, en raison surtout du manque presque total d'infrastructures et de services d'appui et de la très faible dimension du marché régional, l'activité industrielle est très réduite et pratiquement limitée à quelques industries directement liées à la consommation locale (boulangerie) ou à la mise en valeur de quelques ressources naturelles (sel à l'île de Sal, pouzzolane à Santo Antão, conserves de poisson à Sal, Boavista et São Nicolau, gypse, chaux et céramique à Maio et Boavista, ...).

En ce qui concerne les formes de propriété (cf tableau suivant), on constate que les entreprises publiques et mixtes ont un poids prépondérant et croissant dans la production et l'emploi du secteur (67,2% et 50,3% en 1988 contre 61,9% et 49,8% en 1985 et 34,4% et 33,5% en 1980).

Cependant le secteur privé est largement majoritaire en ce qui concerne le nombre d'établissements, tandis que le secteur coopératif a un poids relativement faible par rapport à tous les indices.

STRUCTURE DU SECTEUR INDUSTRIEL PAR FORME DE PROPRIÉTÉ

	1980			1985			1988		
	ÉTABL.	EMPLOI	PRODU.	ÉTABL.	EMPLOI	PRODU.	ÉTABL.	EMPLOI	PRODU.
PUB	2,3	23,9	7,9	7,3	29,8	20,8	8,2	29,6	23,7
MIX	1,2	9,6	26,5	2,1	20,0	41,1	3,0	20,7	43,5
PRI	94,2	62,6	64,0	87,0	42,9	34,1	85,0	44,0	30,9
COO	2,3	3,8	1,6	3,6	7,3	3,9	3,7	5,7	1,9
	100	100	100	100	100	100	100	100	100

PUB - Entreprises publiques * MIX - Entreprises mixtes
 PRI - Entreprises privées * COO - Entreprises coopératives
 SOURCE: MIE

La croissance rapide du secteur public et mixte a été vérifiée surtout dans la période 1980/85, en raison du lancement d'un certain nombre de projets de taille moyenne. Après 1985, on constate une certaine stabilité des positions relatives des trois secteurs, en raison d'une politique plus ouverte et encourageante de l'initiative privée et d'un certain ralentissement du rythme de lancement de nouveaux projets d'initiative publique.

On peut aussi constater que les projets publics et mixtes sont surtout des entreprises de taille relativement importante, tandis que l'initiative privée se concentre dans les unités de petite taille, normalement dans les activités traditionnelles.

Il faut toutefois remarquer que le concept de "grand project" est très relatif au Cap Vert: en 1988 seulement quatre entreprises avaient plus de 80 travailleurs: CABNAVE - 258; MORABEZA - 120; ONAVE - 89; CERIS - 80. Ces 4 entreprises représentaient ensemble 21,4% de la production totale du secteur industriel.

Selon les données statistiques disponibles sur la taille des établissements industriels - qui n'incluent pas la production de "grogue" - en 1985, sur un total de 202 établissements, 135 (66,8%) avaient moins de 10 travailleurs et représentaient 18,7% de l'emploi et 11,2% de la production du secteur industriel; 87% de ces derniers établissements (plus les 120 unités de production de grogue) appartenaient au secteur privé, 3,3% au secteur coopératif et les 9,7% restants étaient distribués entre le secteur public et mixte. Des établissements restants, seulement sept avaient plus de 50 travailleurs.

1.3. CONCLUSIONS

De l'analyse précédente on peut retirer les conclusions principales suivantes:

- En raison des contraintes et obstacles d'ordre physique et géographique - manque presque total de ressources naturelles, climat et sol adverses, insularité, exigüité et dispersion du marché intérieur - le développement économique du Cap Vert a été toujours associé à la prestation de services dans les domaines du commerce, des transports et des communications internationales, profitant de la situation centrale de l'archipel dans l'Atlantique.
- Cependant cette orientation n'a jamais été le résultat d'une stratégie de développement cohérente, mais plutôt une réaction aux demandes d'agents économiques extérieurs qui ont profité des avantages de la localisation du pays en en faisant une plaque tournante pour leurs opérations. Le déplacement des avantages comparatifs par l'évolution technologique ou historique a déterminé de courtes phases d'une certaine prospérité alternant avec de longs cycles de dépression économique, qui ont poussé une grande partie de la population à émigrer.
- A l'époque de l'indépendance le pays se trouvait dans une phase de déclin économique, aggravée par une sécheresse longue de plusieurs années et par un lourd héritage colonial: des carences énormes au niveau des infrastructures et des services d'appui, une administration lente et bureaucratifiée, un cadre législatif et institutionnel dépassé et totalement inadapté à la promotion du développement, une classe entrepreneuriale avec une expérience d'affaires très limitée et formée à l'école de l'importation des produits de consommation pour un marché très étroit est très protégé, un taux de chômage et de sous-emploi élevé, une main-d'oeuvre au faible niveau de qualification, etc.
- Après l'indépendance, et grâce surtout à une gestion macro-économique prudente et pragmatique, ainsi que à l'utilisation rationnelle et efficace de l'aide extérieure, le pays a connu une croissance économique remarquable. L'industrie a eu une croissance supérieure à la moyenne, mais son rôle économique reste cependant encore modeste: en 1988 elle ne représentait que 6,8% du PIB, 7% de l'emploi et 7,7% des exportations.
- Pour remarquable qu'elle soit, cette croissance n'a cependant contribué significativement à la résolution des grands problèmes structurels de l'économie capverdienne. En effet, l'effort de développement de ces dernières années a surtout été orienté vers la résolution des lourdes carences existantes et s'est ainsi basé sur un modèle de croissance auto-centré, à travers des activités de substitution d'importations desservant un marché très étroit et très protégé.

- En conséquence:

- . La dépendance de l'extérieur est restée énorme: en 1988 les exportations totales ne couvraient que 24,9% des importations (2,8% si on exclut les services), le déficit commercial étant financé par l'aide extérieure et par les transferts des émigrés capverdiens.
 - . Le chômage et le sous-emploi ne cessent de s'aggraver, étant donné la forte poussée démographique et l'incapacité de l'économie à créer des emplois en nombre suffisant pour absorber les vagues successives de jeunes qui tout les ans arrivent sur le marché du travail.
 - . La base productive du pays est restée peu compétitive sur le plan international, conditionnée par des infrastructures insuffisantes et des déficiences de gestion à tous les niveaux. En particulier, le secteur manufacturier est composé essentiellement de petites unités créées dans une perspective de substitution d'importations qui, malgré leur petite taille, opèrent dans des conditions infraperformantes et avec de faibles taux d'utilisation de la capacité installée, ne survivant que grâce à une protection élevée de leur petit marché face à la concurrence extérieure.
- La lourde dépendance du processus de développement par rapport aux facteurs extérieurs que le Cap Vert ne peut maîtriser que partiellement, la faible compétitivité extérieure de l'appareil productif et les tensions découlant de la situation du marché du travail, entraînent des fragilités économiques et des risques sociaux énormes qu'il faut chercher à réduire le plus rapidement possible.
- En effet, la réduction relative du poids de l'aide extérieure et des transferts des émigrants, ainsi que l'épuisement progressif du processus de substitution des importations dans une économie qui ne possède pas les ressources de base nécessaires, ont déjà conduit dans les années plus récentes à un sensible ralentissement de la croissance économique et à des difficultés dans les paiements à l'extérieur. Cette évolution vient confirmer les conclusions des analyses prospectives à long terme, qui ont mis nettement en évidence les limites d'un modèle de croissance économique auto-centré dans une économie pauvre et dépourvue de ressources telle que l'économie capverdienne.
- C'est ainsi que les autorités ont pris conscience du besoin de définir une nouvelle stratégie d'ouverture de l'économie à l'extérieur, capable de mettre en valeur les avantages comparatifs potentiels du pays, en vue d'un équilibre progressif des échanges avec l'extérieur et de la création d'emplois stables qui puissent absorber la pression démographique sur le marché du travail. Il s'agit finalement de reprendre la "vocation traditionnelle" du pays, temporairement mise de côté sous la pression des problèmes intérieurs, pour construire un processus de développement moins dépendant de facteurs exogènes et aléatoires.

2. LA NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'évolution de l'économie capverdienne après l'indépendance, pour remarquable qu'elle soit, n'a pourtant pas suffi à résoudre les déséquilibres existants, notamment dans les domaines du marché du travail et des échanges avec l'extérieur, qui se sont même aggravés au cours des dernières années.

D'autre part, soit les analyses prospectives à long terme, soit le net ralentissement de la croissance dans les années les plus récentes, ont mis clairement en évidence les limites du modèle de développement adopté jusqu'à présent, dont l'épuisement progressif menaçait de conduire le pays à une impasse économique de conséquences imprévisibles.

Dans ce contexte, les autorités du pays ont pris conscience du besoin urgent de définir une stratégie agressive et volontariste d'insertion du pays dans la division internationale du travail, capable de mettre en valeur les avantages comparatifs existants ou potentiels en vue d'un plus grand équilibre des échanges avec l'extérieur et de la création d'emplois stables permettant d'absorber la pression démographique.

C'est ainsi que le 2^{ème} Plan national de développement (1986-1990) a été considéré comme une phase de transition vers une économie plus ouverte sur les marchés extérieurs, durant laquelle devaient être jetées les bases d'une stratégie plus sélective et orientée vers l'exportation de biens et services, dans laquelle les services internationaux (tourisme, transports, communications, services financiers, etc...), ainsi que l'exploitation des ressources marines et l'industrie manufacturière seront appelés à jouer un rôle fondamental.

Actuellement, à la veille du lancement du 3^{ème} Plan national de développement (1991-1995), on se trouve donc à la jonction entre la phase finale de conception de cette nouvelle stratégie et une nouvelle phase où devront être prises, en temps utile, une série de mesures cruciales qui permettront de la concrétiser.

Il s'agit d'un véritable redressement de toutes les structures économiques du pays que, compte tenu des lourdes contraintes encore existantes, doit être envisagé comme une tâche à long terme, qui se prolongera probablement pour toute la décennie.

2.1. LA NOUVELLE POLITIQUE INDUSTRIELLE

D'après les orientations du Gouvernement, le secteur industriel devra donc jouer un rôle important et moteur dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement, qui lui fixe des objectifs ambitieux en matière de croissance, d'emploi et d'équilibre des échanges avec l'extérieur. En plus, on attend aussi de l'industrie une contribution importante à la satisfaction des besoins de la population et à l'accumulation progressive de capital conduisant à élargir la base technique et matérielle de l'économie nationale.

Il faut cependant constater que les milieux d'affaires capverdiens ont une expérience industrielle récente et encore très limitée: le Cap Vert est un pays presque sans tradition industrielle et la plupart des projets ont été mis en oeuvre par des entreprises d'État ou par des joint-ventures où celui-ci a joué le rôle de promoteur. Le secteur manufacturier capverdien est composé essentiellement de petites unités créées dans une perspective de substitution d'importations qui, malgré leur taille très réduite, opèrent avec de faibles taux d'utilisation de la capacité installée et ne survivent que grâce à une protection élevée, les abritant de la concurrence extérieure.

De cette façon, la maîtrise des entreprises capverdiennes sur les marchés extérieurs et les mécanismes d'exportation est presque nulle: une grande partie des exportations industrielles ont été réalisées dans le cadre de marchés publics et les sociétés commerciales ont conservé une pratique de comptoirs, étant avant tout des sociétés d'importation de biens de consommation courante.

Le Gouvernement est ainsi arrivé à la conclusion que le lancement à court terme d'activités industrielles orientées vers l'exportation ne pouvait se concevoir qu'à travers des investisseurs étrangers capables d'apporter au pays l'expertise nécessaire.

L'investissement étranger, y compris la diaspora capverdienne, est donc envisagé comme le levier indispensable à l'amorce du processus d'extraversion et à la création immédiate d'unités industrielles orientées vers l'exportation, considérées l'élément moteur du développement du secteur et le seul capable d'assurer sa croissance soutenue à long terme.

Cependant, le Gouvernement est bien conscient des risques du développement d'enclaves industrielles constituées par des industries d'exportation dépendantes quasi exclusivement du capital étranger et des importations, sans aucune intégration avec un tissu industriel national ne survivant que grâce à une protection élevée de son marché.

C'est pourquoi on considère que les entrepreneurs nationaux devront consentir aussi un effort important d'apprentissage pour maîtriser progressivement le processus d'extraversion économique et assurer son développement à long terme, soit à travers les associations avec les industriels étrangers, soit à travers des initiatives autonomes visant la fourniture d'inputs matériels ou de services spécialisés aux industries d'exportation.

En plus, le Gouvernement considère aussi que la voie de substitution des importations n'est pas totalement épuisée et que des opportunités intéressantes d'investissement existent encore pour l'initiative privée nationale dans des projets orientés vers le marché intérieur, surtout à travers de petites et moyennes entreprises valorisant des ressources locales.

Le développement d'un réseau de PME nationales dynamiques et compétitives, produisant pour le marché intérieur dans des conditions concurrentielles et fournissant des biens et des services nécessaires aux activités exportatrices, notamment à travers la sous-traitance, est donc considéré comme un autre vecteur indispensable au succès de la nouvelle stratégie.

Dans les conditions concrètes du pays il faut encore remarquer que seuls les pôles principaux de l'activité économique, Praia et S.Vicente (Sal aussi pour certaines productions), ont à présent les conditions minimales indispensables pour permettre l'installation à court terme d'industries d'une certaine dimension orientées vers l'exportation.

La nouvelle stratégie d'industrialisation risque donc, au moins dans un premier temps, d'aggraver les déséquilibres régionaux en augmentant la tendance d'exode rurale en direction des centres urbains principaux.

Le Gouvernement considère donc que le développement d'activités industrielles à caractère semi-artisanal ou familial pourra constituer un instrument important pour limiter cette tendance et pour créer des conditions de vie plus attirantes dans les zones rurales, à travers la création d'emplois stables et la mise en valeur des ressources locales pour la production de biens de consommation adaptés aux besoins des populations. Et, compte tenu du développement prévu du secteur touristique, ce type d'activités pourra même contribuer de façon non négligeable à l'effort d'exportation à travers la vente de produits traditionnels aux touristes étrangers.

La nouvelle politique industrielle poursuivie par le Gouvernement se base ainsi sur ces trois vecteurs considérés, à juste titre, complémentaires:

- *la création d'unités industrielles orientées essentiellement vers l'exportation, dans un premier temps en association avec l'investissement étranger, lesquelles sont considérées comme l'élément moteur du développement du secteur et le seul capable d'assurer sa croissance soutenue à long terme;*
- *le développement d'un réseau de PME nationales dynamiques et compétitives, dûment articulées avec le secteur exportateur, considérées comme un facteur indispensable pour l'intégration du tissu industriel et pour la maîtrise progressive du processus d'extraversion à travers l'accumulation d'une capacité entrepreneuriale et technologique autonome;*
- *le développement d'activités industrielles à caractère semi-artisanal, surtout dans les zones rurales, considérées comme un élément important pour la fixation des populations et pour la mise en valeur des ressources locales, capable aussi de contribuer de façon significative à l'effort d'exportation.*

Dans le contexte de cette nouvelle politique, le rôle de l'Etat doit aussi évoluer profondément par rapport au passé: si, dans les premières phases de l'industrialisation, l'Etat a souvent dû intervenir directement dans le processus de création et de gestion d'une grande partie des entreprises industrielles pour compenser le manque d'initiative et d'expérience des entrepreneurs nationaux, dans la phase qui s'amorce il devra s'attacher d'abord à une gestion stratégique du développement industriel et à la création d'un environnement favorable aux activités des agents économiques privés, capable de promouvoir la multiplication des initiatives de ces agents et l'émergence de nouvelles activités industrielles.

2.2. LES CONTRAINTES MAJEURES DE LA NOUVELLE POLITIQUE INDUSTRIELLE

Aussi nécessaire qu'elle soit, la réorientation du tissu industriel capverdien vers l'exportation n'en est pas moins un véritable pari. En effet, outre les contraintes déjà mentionnées, (manque de ressources naturelles, insularité et dispersion des populations, inexpérience des entrepreneurs nationaux dans le domaine de l'exportation, faible niveau de qualification de la main-d'oeuvre, etc.), d'autres difficultés conditionnent fortement le développement d'un secteur industriel exportateur.

Tout d'abord, on a déjà constaté que le Cap Vert a été jusqu'à présent un pays essentiellement importateur de biens d'équipement et de consommation courante. En conséquence, toute la législation économique, les départements de l'administration publique qui s'occupent du commerce extérieur, la banque et les autres services d'appui étaient orientés et structurés surtout en fonction des besoins de contrôle de ces importations. Et s'il est vrai que cette situation a déjà commencé à changer, il faut aussi reconnaître que les procédures administratives sont encore lourdes et bureaucratiques, remplies de contrôles "a priori" et constituant souvent de véritables obstacles au développement des activités économiques.

La réforme intégrale de la législation économique et la simplification des procédures administratives, accompagnées de l'adoption d'une attitude plus ouverte et collaborative de l'administration publique vis-à-vis les agents économiques privés, constituent donc des conditions indispensables à la création d'un environnement plus favorable aux activités orientées vers l'exportation.

On a aussi constaté la fragilité de l'économie du pays, basée sur des équilibres très délicats, ainsi que la scarcity des ressources financières extérieures nécessaires au développement.

Or il est certain que dans un premier temps le lancement d'industries orientées vers l'exportation exigera de lourds investissements en devises non compensés dans l'immédiat par le produit des ventes à l'extérieur, dont l'effet positif ne sera visible qu'à plus long terme.

D'autre part, bien que les infrastructures physiques et les services d'appui aux activités industrielles aient connu un développement remarquable au cours des dernières années, il faut constater que, dans certains domaines, ils ne sont pas encore en mesure de supporter efficacement une industrie d'exportation moderne; l'État devra donc consentir un effort poussé visant le renforcement de ces infrastructures et services, ce qui exigera aussi des investissements importants en devises.

Il est donc prévisible que pendant la phase de démarrage de la nouvelle stratégie industrielle les tensions déjà existantes au niveau de la balance de paiements et de la dette extérieure seront aggravées, ce qui exigera une rigueur accrue de la gestion macro-économique pour préserver les équilibres fondamentaux, ainsi qu'un système efficace de suivi afin d'accompagner de près l'évolution des variables principales et d'introduire en temps utile les ajustements qui s'avèreront nécessaires.

Et compte tenu des limitations des sources traditionnelles de devises (aide extérieure et transferts des émigrants) et de la capacité réduite d'endettement du pays, il faudra aussi faire appel à des sources diversifiées et non traditionnelles de financement pour supporter l'effort d'investissement qui sera exigé.

Une autre contrainte importante pour le développement d'un secteur industriel exportateur est le coût élevé des facteurs de production, mis en évidence par toutes les études comparatives qui ont été réalisées et qui risquent de mettre à néant la compétitivité des produits capverdiens sur les marchés extérieurs.

En ce qui concerne les intrants matériels, si leur coût élevé est en grande mesure dû au manque de ressources naturelles du pays, qui oblige à en importer la presque totalité, il est aussi évident que l'inefficacité des infrastructures et des services d'appui a une responsabilité non négligeable dans ce domaine et qu'il existe là un potentiel encore non exploité de réduction des coûts à travers des mesures simples de rationalisation dans l'administration de ces infrastructures et services.

Au niveau des coûts de la main-d'oeuvre, il faudra surtout une nouvelle politique qui associe des actions poussées de formation professionnelle visant l'amélioration de la productivité avec des mesures permettant d'enlever certaines rigidités encore existantes dans le marché du travail.

D'autres contraintes mineures pourraient être encore référées, mais celles qui ont été mentionnées suffisent à montrer les grandes difficultés que la mise en application de la stratégie envisagée posera au Gouvernement et aux agents économiques capverdiens.

Cependant, le pays possède aussi des atouts non négligeables qu'il doit mettre en valeur pour la concrétisation de cette stratégie et qui pourront, d'une certaine mesure, compenser l'effet négatif des contraintes existantes. Parmi ces facteurs positifs on peut mentionner, comme les plus importants, les

suivants:

- la situation géographique privilégiée au centre du bassin atlantique et à la proximité de trois continents, associée à des facilités d'accès à des marchés importants (la CEE à travers la Convention de Lomé, l'Amérique du Nord et le reste de l'Europe à travers le SPG et l'Afrique Occidentale à travers la CEDEAO);
- la stabilité politique et sociale du pays, associée à une réputation extérieure de crédibilité et de responsabilité, qui constituent un élément fondamental de confiance des investisseurs quant à la sécurité de leurs investissements;
- la politique économique et monétaire prudente et pragmatique, la stabilité de la monnaie, l'inflation réduite et l'absence d'un marché noir de devises, qui constituent aussi des éléments importants de la confiance des investisseurs et de réduction des risques associés aux investissements;
- l'engagement ferme des autorités dans la mise en oeuvre du processus d'extraversion, la réputation de probité de l'administration publique, la transparence des procédures et l'absence de corruption et de conduites arbitraires de la part des fonctionnaires, qui facilitent les négociations et la prise de décisions;
- l'existence d'un cadre légal encourageant et équilibré, accordant des incitations fiscales, des garanties et des facilités administratives importantes aux activités orientées vers l'exportation;
- l'existence d'une base d'infrastructures qui, présentant encore des fragilités dans certaines domaines, est cependant déjà suffisante pour supporter le démarrage d'un noyau initial d'activités orientées vers l'exportation;
- l'émergence d'une nouvelle classe entrepreneuriale nationale dynamique et disponible pour collaborer avec les investisseurs étrangers, qui fonctionne pour ceux-ci comme un facteur additionnel de confiance;
- la disponibilité d'une main-d'oeuvre laborieuse, disciplinée et très adaptable, avec un niveau d'instruction de base déjà raisonnable, qui permet un apprentissage rapide des nouvelles techniques et méthodes de production;
- la traditionnelle ouverture du pays à l'extérieur et l'influence de l'émigration, qui ont conduit à la création d'un tissu social accueillant et ouvert au contact avec les étrangers;

C'est ainsi que, si le Gouvernement reconnaît les difficultés de mettre en oeuvre la nouvelle stratégie de développement économique et l'énorme effort que cela exigera, il considère qu'il y a aussi des raisons pour être optimiste, comme le montre le grand nombre d'investisseurs potentiels qui ont commencé à visiter

le Cap Vert et à proposer des projets orientés vers l'exportation.

Cependant, si la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie est possible, elle exigera non seulement une forte volonté politique et un engagement ferme de la part de tous les organismes et services de l'administration publique et des différents agents économiques concernés, mais aussi des ressources humaines et matérielles très importantes qui ne sont pas à l'heure actuelle à la portée du Cap Vert.

Dès lors, seul un appui solide de la part de la communauté internationale permettra au pays de lancer en temps utile des actions concertées et coordonnées dans des domaines très variés, qui vont d'une réforme législative et institutionnelle qui implique une vraie révolution des habitudes et des mentalités jusqu'au besoin de mobiliser des ressources financières très importantes nécessaires au renforcement rapide des infrastructures et des services d'appui et au financement des investissements productifs.

C'est pourquoi la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie devra être accomplie dans le cadre d'un programme global capable de constituer un instrument pour mobiliser les ressources nécessaires et pour assurer l'articulation des activités des différents agents concernés en fonction des priorités de chaque moment et du besoin d'une action coordonnée pour atteindre les objectifs communs.

A la fin c'est le volet "Industrie" de ce programme global qui constitue le Programme National du Cap Vert pour la Deuxième Décennie de Développement Industriel de l'Afrique, dont les traits principaux seront exposés au chapitre suivant du rapport.

3. PROPOSITION DE PROGRAMME NATIONAL DU CAP VERT POUR LA IDDA II

3.1. LA RÉFORME LÉGISLATIVE

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le grand objectif stratégique du Cap Vert pour la présente décennie est la création d'un tissu industriel clairement orienté vers l'exportation, considéré comme le seul moyen de dépasser le goulot d'étranglement constitué par la très petite dimension du marché domestique et par l'insuffisance des ressources naturelles de base pour l'industrialisation. Le développement des exportations industrielles est aussi considéré le seul moyen de permettre au secteur industriel de jouer le rôle moteur qu'on attend de lui et, en même temps, de donner une contribution importante pour la résolution des grands problèmes nationaux du chômage et du déséquilibre des échanges avec l'extérieur.

Cette option a été clairement assumée par le Gouvernement et a recueilli un large consensus parmi les différents partenaires économiques et sociaux.

Les travaux d'étude et de définition de cette nouvelle stratégie ont été conduits pendant les dernières années et sa mise en oeuvre est déjà initiée avec des altérations législatives de fond, y inclus des ajustements ponctuels de la Constitution.

En ce qui concerne le secteur industriel, les lois principales traduisant la nouvelle stratégie d'industrialisation et les politiques que permettront de la concrétiser ont été déjà publiées, bien qu'il manque encore certains règlements nécessaires à son entrée en application effective.

Les options et les principes fondamentaux de la nouvelle politique industrielle ont été définis dans la Loi du Développement Industriel, approuvée par le Parlement en de 1989, qu'il nous semble important de décrire ici, avec un certain détail, dans la mesure où cette loi établit les orientations de ce que sera le programme industriel pour la présente décennie.

Ainsi, dans le premier chapitre de cette loi, sont établis les grands objectifs du développement du secteur et les grandes lignes d'orientation de la politique respective:

OBJECTIFS:

- *améliorer la satisfaction des besoins de base de la population;*
- *créer la base technique et matérielle de l'économie, en assurant la reproduction élargie de l'appareil productif et le développement d'une capacité technologique nationale adéquate;*
- *réduire le déséquilibre des relations économiques extérieures, notamment à travers la mise en valeur de la situation géo-économique du pays;*

- élever le niveau de l'emploi et de la qualification de la force de travail;
- mettre en valeur, de façon adéquate, les ressources du pays.

LIGNES D'ORIENTATION:

- établir un cadre normatif et un système d'incitations simple, claire, d'application générale et adéquat aux caractéristiques de l'activité industrielle;
- renforcer les organismes et les institutions d'encadrement et d'appui à l'activité industrielle, notamment les services de planification, d'administration et de promotion industrielle;
- simplifier les procédures administratives de façon à, sans perte du contrôle indispensable, donner aux services concernés une plus grande flexibilité et rapidité de décision et de réponse;
- stimuler l'investissement et la production industrielle;
- stimuler la productivité et la compétitivité des entreprises industrielles et promouvoir une meilleure utilisation de la capacité productive installée;
- appuyer et encourager l'exportation de produits industriels nationaux et l'installation d'unités industrielles orientées vers l'exportation;
- stimuler l'investissement étranger qui contribue par la poursuite des objectifs fondamentaux du développement industriel, en particulier à travers le lancement de productions orientées vers l'exportation;
- appuyer et encourager les petites et moyennes entreprises industrielles;
- appuyer et encourager la production artisanale et informelle;
- promouvoir le développement d'infrastructures et de services d'appui à l'activité industrielle;
- contribuer pour l'élévation du niveau de formation technique et professionnelle des travailleurs;
- promouvoir la mise en valeur et la transformation des ressources naturelles de façon à augmenter progressivement la valeur ajoutée nationale des productions industrielles;
- promouvoir la qualité et la normalisation des produits industriels;
- promouvoir l'innovation industrielle, la recherche appliquée et le développement technologique, notamment à travers la sélection, acquisition, adaptation et divulgation de technologies adéquates pour le secteur industriel;

- *collaborer à l'établissement d'un système adéquat de protection de la propriété intellectuelle;*
- *promouvoir l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie, notamment dans les domaines de la sûreté, de l'hygiène et de la salubrité des locaux de travail;*
- *promouvoir les associations d'entrepreneurs et l'établissement de formes adéquates de dialogue et de concertation entre l'État et les organismes représentatifs des entrepreneurs et des travailleurs;*
- *collaborer à la définition d'autres politiques horizontales et sectorielles ayant intérêt pour l'activité industrielle et assurer une coordination adéquate et articulation inter-sectorielle;*
- *promouvoir la coopération internationale dans le domaine industriel et, particulièrement, la célébration d'accords bi-ou multi-latéraux qui facilitent la pénétration des produits industriels nationaux dans les marchés extérieurs, ainsi que l'acquisition des capitaux, connaissances et technologies indispensables au développement industriel.*

Le deuxième chapitre de cette loi définit de la manière suivante les grands principes de la politique industrielle :

- *la conformité avec le Plan National de Développement;*
- *la liberté d'accès à l'activité industrielle;*
- *l'égalité de traitement face à la loi de tous les opérateurs du secteur industriel;*
- *l'orientation, la promotion et l'appui aux activités industrielles comme rôle principal de l'État dans le processus de développement industriel;*
- *le lancement de nouveaux projets, l'opération efficiente des unités industrielles et la promotion des exportations comme rôle principal de l'initiative privée nationale et étrangère dans le processus de développement industriel;*
- *l'appui et l'encouragement prioritaires de l'État à la production pour l'exportation, aux petites et moyennes entreprises industrielles, à la production artisanale et informelle, aux industries qui contribuent de façon significative pour les objectifs du développement industriel, aux industries localisées en dehors des centres urbains principaux et aux actions de restructuration ou réhabilitation d'entreprises industrielles qui permettent d'améliorer l'utilisation de l'appareil productif existant.*

Le troisième chapitre établit comme suit les moyens et les instruments principaux de la politique industrielle:

- le renforcement des institutions et services de planification et d'administration industrielle;
- la création de services de promotion industrielle adéquats;
- l'établissement de mécanismes de financement adéquats aux besoins du développement industriel;
- la co-participation financière de l'État dans les domaines de la formation professionnelle, de la promotion commerciale, du développement et adaptation de technologies, des études de pré-investissement de petites et moyennes entreprises industrielles, de la constitution du capital de risque des petites et moyennes entreprises industrielles et de la garantie de prêts bancaires à ces entreprises et à la production artisanale et informelle;
- la publication d'un Statut Industriel définissant les règles générales d'accès et d'exercice des activités industrielles et un système d'incitations fiscales à ces activités, lequel devra inclure des encouragements spéciaux pour les industries exportatrices et être gradué et sélectif en fonction des objectifs de la politique industrielle, mais aussi d'application généralisée et automatique à tous les opérateurs réunissant les conditions requises par la loi;
- l'établissement d'un programme spécial d'appui et assistance à la petite et moyenne industrie;
- un régime spécial, incitatif et simplifié pour la production artisanale et informelle;
- une loi spéciale d'encadrement des industries extractives;
- des lois spéciales concernant la qualité industrielle, la sûreté, l'hygiène et la salubrité des établissements industriels, la protection de la propriété industrielle et la défense de la concurrence;
- un régime spécial de Convention d'Établissement, permettant d'accorder des bénéfices spéciaux ou d'imposer certaines restrictions à des projets avec un impact exceptionnel sur la société, l'économie, la technologie ou l'environnement naturel;
- un ensemble de sanctions et de pénalités par la violation des règles établies pour les activités industrielles.

Le dernier chapitre de la loi définit les articulations de la politique industrielle avec d'autres politiques horizontales ou sectorielles, considérées indispensables au succès de la nouvelle stratégie, en accordant une importance particulière aux besoins d'articulation dans les domaines suivants:

- les secteurs productifs en amont et en aval de l'industrie;

- *l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et l'équilibre écologique;*
- *la mise en valeur et la gestion des ressources humaines;*
- *le système d'enseignement, la science et la technologique;*
- *les politiques monétaires, de crédit et de change;*
- *la politique fiscale;*
- *la politique extérieure;*
- *les infrastructures, en particulier les transports, les communications, l'énergie, l'eau et les terrains industriels;*
- *les services d'appui, en particulier les systèmes financier et des assurances;*
- *les services de l'administration publique;*
- *les associations d'entrepreneurs et les syndicats.*

La Loi du Développement Industriel a été complétée par trois autres lois importantes, la Loi de l'Investissement Extérieur, qui définit les droits, les garanties et les incitations accordés aux investisseurs étrangers (y inclus les émigrants capverdiens), le Statut Industriel, établi dans les termes ci-dessus mentionnés, et une loi qui crée le régime des entrepôts sous douane, laquelle permet aux entreprises industrielles exportatrices de fonctionner dans des conditions de zone franche, indépendamment du local où elles se sont installées.

Ce paquet de lois, complété par les règlements d'application respectifs, constituent l'axe fondamental de la nouvelle politique industrielle et établissent un régime légal très encourageant pour l'investissement et la production industrielle, avec des procédures administratives simplifiées et un ensemble important d'incitations fiscales qui sont résumées à l'annexe 5.

C'est à partir de ces orientations que nous essaierons de présenter dans les points suivants, d'une façon descriptive, une proposition de Programme National du Cap Vert pour la Deuxième IDDA, en respectant autant que possible l'approche proposée dans les Principes Directeurs (Document PPD.161), mais en tenant compte aussi des singularités du Cap Vert dans le contexte africain.

Pour faciliter la visualisation d'ensemble du programme proposé, on présente à l'annexe 6 un tableau résumé des actions prévues, y incluant les institutions responsables par l'exécution des différentes composantes du programme et les appuis extérieurs déjà obtenus ou en négociation pour chacune d'elles.

3.2. PROGRAMMES DE CONSOLIDATION

3.2.1 RÉHABILITATION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES EXISTANTES

Comme on l'a déjà remarqué, le tissu industriel capverdien est composé surtout de petites entreprises produisant des articles de consommation courante pour un marché très étroit et très protégé, à partir d'intrants presque totalement importés.

En conséquence, le fonctionnement des entreprises industrielles est généralement caractérisé par une faible compétitivité, des taux réduits d'utilisation de la capacité installée et une presque inexistence de relations inter-industrielles, qui détermine une énorme dépendance de l'extérieur; ces conditions objectives difficiles sont encore aggravées par le manque de tradition industrielle, qui explique l'inexpérience d'une grande partie des entrepreneurs et l'existence de déficiences de gestion à tous les niveaux.

Si cette situation était déjà difficile dans la phase antérieure, elle devient encore plus contraignante face à la nouvelle stratégie industrielle et au souhait du Gouvernement de faire participer les entreprises nationales à l'effort d'exportation, de façon à éviter le développement d'enclaves d'industries exportatrices totalement dépendantes du capital étranger et des importations, sans aucun rapport avec le tissu industriel autochtone.

Bien que la nouvelle législation industrielle accorde des incitations très généreuses et des facilités administratives importantes à la production pour l'exportation, le Gouvernement a considéré que l'égalité de traitement entre les entreprises nationales et les entreprises étrangères ne serait qu'une inégalité de fait si on ne trouvait pas des moyens pour aider les premières à dépasser leurs insuffisances et à s'adapter aux nouvelles conditions de la concurrence et du marché.

En effet, le passage de la production pour un marché domestique protégé et peu exigeant à la production pour l'exportation, où les préoccupations avec la qualité, le contrôle des coûts et le respect des délais deviennent dominantes, exige un renversement total de vieilles habitudes et un effort considérable d'apprentissage de nouvelles méthodes et techniques.

C'est pourquoi le Ministère de l'Industrie et de l'Énergie a créé un institut autonome, l'Institut de Promotion Industrielle (UPI), dont les fonctions principales incluent l'appui aux promoteurs et aux petites et moyennes entreprises nationales dans tous les domaines de leurs activités, depuis les études de pré-investissement jusqu'à la commercialisation des produits.

L'intervention de l'UPI dans ces domaines se fera à travers le Programme d'Appui à la Petite et Moyenne Industrie prévu dans la Loi du Développement Industriel, lequel utilisera surtout les instruments suivants:

- L'assistance-conseil directe à travers des équipes de consultants nationaux recrutés parmi les cadres capverdiens avec une expérience confirmée dans les différents domaines de l'activité industrielle, lesquels seront mis à la disposition des petites et moyennes entreprises pour les aider à résoudre des problèmes spécifiques ou à établir des diagnostics et des plans de réhabilitation. Les entreprises supporteront seulement une partie des coûts de l'assistance, la différence étant supportée par l'UPI.
- La mobilisation des sources d'assistance technique extérieure mises à la disposition du pays par la coopération multi- ou bi-latérale, dans les cas où l'expertise nationale se révèle insuffisante.
- L'assistance financière à travers le Fonds de Développement Industriel qui vient d'être créé et qui pourra co-financer, normalement sous la forme de subsides partiellement ou totalement remboursables, certaines actions concernant les études de pré-investissement ou de réhabilitation d'entreprises, l'acquisition de technologies, la promotion commerciale à l'étranger, la formation et le perfectionnement professionnels d'entrepreneurs, cadres et ouvriers qualifiés, etc.. Dans un premier temps le Fonds aura aussi des fonctions de participation temporaire au capital de risque des PME et de garantie des prêts bancaires, mais ces fonctions devront passer plus tard à des sociétés financières à créer.

Dans ses activités l'UPI cherchera aussi à promouvoir une plus grande intégration du tissu industriel et la participation des PME nationales à l'effort d'exportation, soit à travers la sous-traitance et d'autres formes de partenariat avec les entreprises exportatrices, soit à travers l'encouragement à la constitution de groupements complémentaires de PME permettant d'exploiter les synergies entre elles et de faire des économies d'échelle, par exemple dans les opérations d'approvisionnement ou de commercialisation.

Toutes ces actions devront être accompagnées d'une libéralisation progressive du commerce extérieur, nécessaire pour inciter d'avantage les PME à participer à l'effort d'exportation. En effet, le degré élevé de protection dont jouissent ces entreprises sur le marché intérieur, en leur permettant de faire des profits sans grandes préoccupations de compétitivité, ne les encourage pas à travailler en liaison avec l'exportation, où les marges bénéficiaires sont plus réduites et les exigences de qualité plus élevées.

C'est pourquoi le Gouvernement cherche à trouver un juste équilibre entre le degré de protection nécessaire pour compenser les désavantages qui frappent encore l'industrie au Cap Vert et le degré de concurrence indispensable à assurer la compétitivité des productions.

Au delà du Programme d'Appui à la Petite et Moyenne Industrie, qui sera l'instrument principal d'appui à la réhabilitation des industries existantes, trois autres programmes prévus aussi dans la Loi du Développement Industriel et encore en étude auront un rôle important dans ce domaine:

- le programme d'assistance à la production artisanale et informelle, qui sera appuyé par la Suisse et qui se trouve à présent dans sa phase préparatoire, dont un des volets les plus importants portera sur l'assistance aux petits producteurs individuels et aux micro-entreprises à caractère familial et artisanal pour les aider à dépasser leurs problèmes dans les domaines de l'approvisionnement, du financement, de la production, de la commercialisation, etc.;
- le programme de création d'un système national de la qualité industrielle, qu'assisteront les producteurs à améliorer la qualité de leurs produits et à résoudre leurs problèmes dans ce domaine;
- le programme national d'acquisition, développement et adaptation de technologies, y inclus les questions en relation avec la propriété industrielle, lequel assistera les producteurs à trouver les technologies plus adaptées à leurs besoins et à les adapter aux conditions spécifiques du pays.

3.2.2. LA REVITALISATION DES ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC

Les problèmes des entreprises du secteur public et mixte ne sont pas très différents de ceux de l'ensemble des entreprises industrielles, étant même parfois aggravés par un plus grand déséquilibre entre leur taille et la dimension du marché intérieur.

Il s'agit normalement d'entreprises de moyenne dimension, plus intensives en capital et avec une technologie plus évoluée qui, même équipées avec les équipements les plus petits disponibles sur le marché, ont une capacité de production presque toujours supérieure à la demande interne.

De cette façon, ces entreprises opèrent souvent dans des conditions de monopole, situation aggravée par des faibles taux d'utilisation de la capacité et par l'existence des excédents importants de personnel; le poids des coûts fixes devient exagéré, fait que les entreprises cherchent à compenser par l'augmentation des prix de vente, portant préjudice aux consommateurs et encourageant la contrebande de produits concurrents, ce qui diminue encore la dimension de leur marché potentiel.

Malgré leur situation de monopole, une grande partie de ces entreprises opère dans des conditions économiques et financières très difficiles, présentant souvent des pertes d'exploitation, pour des raisons qui nous essaierons d'analyser rapidement.

Dans le tableau suivant on cherche à caractériser, d'une façon sommaire et à travers quelques indicateurs, la situation économique et financière des principales entreprises publiques et mixtes sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et de l'Énergie, dont la liste complète figure à l'annexe 7. On n'a pas considéré les entreprises CABMAR (qui est la propriétaire du chantier naval exploité par CABNAVE mais qui n'a pas d'activité industrielle directe), SODIGAS (entreprise de production d'oxygène et d'acétylène qui vient de démarrer) et ELECTRA (qui est l'entreprise publique de production d'électricité et d'eau dessalée).

ENTREPRISES	GROUPE I		GROUPE II		GROUPE III	
	R	S	R	S	R	S
PUBLIQUES						
1) MAC			(-)	(+)		
2) ONAVE					(-)	(-)
3) SONACOR			(-)	(+)		
4) EMPROFAC	(+)	(+)				
MIXTES						
5) MOAVE	(+)	(+)				
6) MORABEZA			(+)	(-)		
7) CABNAVE					(-)	(-)
8) FAMA					(-)	(-)
9) SITA	(+)	(+)				
10) METALCAVE					(-)	(-)
11) MAC-SOBIL	(+)	(+)				
12) CERIS	(+)	(+)				

SOURCE: MIE R: indice de rentabilité; S: indice de solvabilité; (+): situation favorable; (-): situation défavorable;

Dans le groupe des entreprises avec une situation favorable par rapport aux deux indices, on trouve des entreprises qui produisent pour le marché intérieur dans les branches des médicaments (EMPROFAC), de l'industrie alimentaire (MOAVE: minoterie de blé et CERIS: bière et boissons non alcooliques) et des matériaux de construction (MAC-SOBIL: transformation du verre et SITA: peintures et vernis).

Les deux premières sont des entreprises qui ont une situation de monopole, tant à la production qu'à la commercialisation, ainsi qu'une forte composante sociale.

SITA et CERIS opèrent dans des conditions de quasi concurrence, bénéficiant d'une certaine protection du marché à travers des restrictions quantitatives aux importations; cette protection s'est révélée efficace en vertu des difficultés d'importation "parallèle" de ce type de produits. De toute façon la protection n'est pas totale et les importations ont été progressivement libéralisées, de façon à permettre une certaine concurrence pour inciter les entreprises à se préoccuper avec la compétitivité.

MAC-SOBIL opère en conditions de concurrence avec les autres importateurs de verre, mais étant la seule unité au Cap Vert équipée pour transformer industriellement ce produit, elle est en effet en situation de monopole.

Dans le deuxième groupe on trouve des entreprises qui présentent déjà des déséquilibres économiques ou financiers préoccupants. Il s'agit d'entreprises qui opèrent dans les secteurs concurrentiels des matériaux de construction (MAC), de la réparation et maintenance de véhicules (SONACOR) et des vêtements (MORABEZA). Les trois entreprises sont en concurrence directe avec des petits producteurs plus flexibles et adaptés aux conditions du marché et MORABEZA souffre en plus d'une forte concurrence des importations "informelles" de vêtements, raison pour laquelle son marché potentiel à l'intérieur du pays ne représente à présent plus de 15% de sa capacité de production.

De cette façon, les deux premières entreprises ne subsistent que grâce à l'exercice d'activités complémentaires de leurs activités industrielles principales (bâtiment dans le cas de MAC et importation et commercialisation de véhicules et de pièces de rechange dans le cas de SONACOR).

Quant à MORABEZA, sa viabilité dépend complètement de la possibilité d'exporter une partie significative de la production et l'entreprise vit toujours dans une situation difficile de dépendance de contrats ponctuels pour l'exportation, qui jusqu'à présent n'ont jamais eu un caractère régulier. L'entreprise essaie maintenant de négocier des contrats de sous-traitance avec des entreprises étrangères, lesquels pourront permettre une plus grande régularité dans les exportations.

Dans le troisième groupe on trouve des entreprises en très mauvaise situation économique et financière, parfois en nette situation de faillite:

- ONAVE est un très ancien chantier de réparation navale dans un état d'obsolescence tel qu'il semble plus un musée industriel. Cependant les flottes capverdiennes de pêche et de cabotage sont suffisantes pour viabiliser un petit chantier de la dimension d'ONAVE et le problème semble donc être essentiellement d'ordre technique.
- CABNAVE est aussi un chantier de réparation navale, de plus grande taille et beaucoup plus moderne qu'ONAVE, dont l'activité est orientée essentiellement vers l'exportation. Dans les premières années de fonctionnement le chantier a eu des graves problèmes économiques et financiers, surtout en raison d'avoir initié ses activités en pleine crise internationale du secteur. La situation a commencé à s'améliorer, grâce à des mesures de rationalisation (réduction du personnel) et à des actions de marketing international qui ont apporté un niveau de commandes raisonnable. A présent l'exploitation est à peu près équilibrée, mais il reste à chercher une solution définitive pour le grave problème de la dette, dont le service difficilement pourra être supporté par l'entreprise.

- Les deux autres entreprises (FAMA - production de pâtes alimentaires et METALCAVE - production d'articles ménagers et de mobilier métallique) ont surtout des problèmes de surcapacité face au marché intérieur, associés à des difficultés d'exportation, ainsi qu'à de graves déséquilibres financiers et des insuffisances au niveau de la gestion.

On peut donc conclure que, sauf le cas d'ONAVE et des entreprises opérant dans les secteurs des biens essentiels, où la concurrence interne et externe est difficile par la nature même des productions, la plupart des problèmes des entreprises industrielles du secteur public et mixte sont liés au marché et à la commercialisation des produits.

La revitalisation des entreprises publiques et mixtes passe donc en grande mesure par la résolution de ces problèmes, soit par la recherche de partenaires capables d'assurer l'exportation des excédents de production, soit par un appui ferme de l'État à des actions de commercialisation et de marketing à l'extérieur.

La voie des privatisations est un chemin qui pourra donner de bons résultats dans certains cas, comme le montre l'exemple de SOCAL: cette entreprise de chaussures, créée en 1979 et participée à 51% par l'État, vendait seulement pour le marché domestique et n'était jamais arrivée à produire plus de 130 paires de chaussures par jour, soit environ 30% de sa capacité théorique de 400 paires. Aujourd'hui, un an après la vente de la participation de l'État à une entreprise étrangère qui a orienté la production de SOCAL exclusivement vers l'exportation, l'entreprise produit et exporte plus de 500 paires de chaussures par jour pour des marchés exigeants comme l'Angleterre, les États-Unis et le Canada, pratiquement sans changer ni le personnel ni les équipements.

Il faut aussi dire que les entreprises publiques et mixtes fonctionnent déjà au Cap Vert, dans la plupart des cas, avec un degré d'autonomie assez élevé et aux conditions de marché, ce qui facilite le passage de leur propriété et de leur exploitation au secteur privé.

Pour la plupart des cas on a déjà fait des études de diagnostic de situation. Les mesures concrètes suivantes ont été prévues :

- MAC: Une étude de restructuration de l'entreprise est en cours, laquelle prévoit sa transformation en une entreprise "holding" des participations de l'État dans des petits projets mixtes du secteur des matériaux de construction, développés en association avec l'initiative privée nationale et étrangère. On espère ainsi faire de MAC un outil efficace de promotion de ce secteur, dont les potentialités au niveau de la substitution des importations et de la mise en valeur de matières premières locales sont considérées encore importantes.
- ONAVE: un programme de réhabilitation technique, financière et de gestion du chantier est déjà en cours avec l'appui des Pays-Bas.

- SONACOR: aucune action concrète est encore prévue; comme il s'agit d'un secteur nettement concurrentiel, il serait conseillé d'étudier l'hypothèse de vente à des entrepreneurs nationaux, éventuellement en association avec un partenaire technique étranger.
- EMPROFAC: Un projet de modernisation et de diversification de la production est en cours, ainsi que des études visant à séparer l'entreprise en deux: EMPROFAC COMMERCIALE, qui resterait une entreprise publique avec le monopole de l'importation et la distribution de médicaments dans le marché intérieur, et EMPROFAC INDUSTRIELLE, qui serait transformée en entreprise mixte partiellement orientée vers l'exportation, en association avec un partenaire étranger.
- MORABEZA: Des négociations avec des partenaires étrangers intéressés sont en cours, visant à résoudre les problèmes de marché de l'entreprise à travers la sous-traitance pour l'exportation, ou même à travers la vente de participations à son capital.
- CABNAVE: les actions à entreprendre dans le cas de cette entreprise incluent le renforcement des actions de marketing international et la renégociation de la dette, accompagnées de l'amélioration de la compétitivité du chantier par des actions dans les domaines techniques, de la gestion et de la formation professionnelle.
- FAMA: Un projet d'ampliation et de diversification de la production vers les activités de torréfaction du café et de production de farines diététiques pour l'alimentation des enfants est en cours, qui permettra d'apporter un complément à la production de pâtes alimentaires et de mieux utiliser les ressources humaines disponibles. L'entreprise a besoin également de mesures urgentes au niveau de la gestion, considérant l'hypothèse de sa privatisation totale.
- METALCAVE: Une étude de réhabilitation de l'entreprise est en cours, incluant des actions d'amélioration technique permettant une plus grande diversification de la production, ainsi que des mesures d'assainissement financier et d'amélioration de la gestion. La privatisation totale devrait être aussi envisagée.

La situation des entreprises restantes ne pose pas de grands problèmes et des programmes spécifiques ne sont pas prévus.

3.3. PROGRAMMES D'EXPANSION ET NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

3.3.1. LES INDUSTRIES ORIENTÉES VERS L'EXPORTATION

La nouvelle politique industrielle définit un vaste programme de mesures visant à promouvoir les exportations industrielles, considérées dans le cadre de la nouvelle stratégie comme le moteur principal du développement industriel, et à attirer au Cap Vert des investisseurs étrangers potentiels, considérés comme un levier indispensable à l'amorce du processus d'extroversion.

Le premier pas dans ce sens a été la réforme de la législation économique et la simplification des procédures administratives, de façon à créer un environnement favorable à l'investissement industriel et aux exportations. Cette étape est presque accomplie et, comme nous l'avons déjà vu, la nouvelle législation établit un régime équivalent à celui d'une zone franche pour les industries exportatrices, avec un éventail d'incitations fiscales et de facilités administratives assez encourageant.

La deuxième phase inclut la création dans le pays de conditions adéquates d'accueil des investisseurs et des investissements, soit au niveau institutionnel, soit au niveau des infrastructures et des services d'appui, soit encore au niveau des conditions de vie et de loisir. Quelques actions dans ce domaine ont été déjà lancées et ces aspects seront abordés avec plus de détail quand on parlera des programmes d'appui.

La troisième étape inclut le lancement à l'étranger de campagnes de promotion de l'image du pays et des avantages qu'il peut offrir en tant que base d'industries d'exportation. Étant donné le coût élevé de ce type de campagnes et du montage d'une structure de support, les actions concrètes de promotion devront être bien ciblées et porter sur des domaines soigneusement sélectionnés.

C'est pourquoi le Gouvernement conduit à présent, avec l'appui de l'ONUDI, une étude sur les avantages comparatifs du Cap Vert qui, prenant en compte l'analyse des caractéristiques propres du pays et les tendances d'évolution de la localisation industrielle au niveau mondial, essaiera de déterminer les créneaux industriels et les types d'investisseurs sur lesquels devra être concentré l'effort principal de promotion.

Cette étude aura encore une autre utilité: en considérant la petite dimension du Cap Vert et les coûts assez élevés des facteurs de production, surtout au niveau de la main-d'oeuvre, le pays devra éviter une spécialisation trop marquée dans des industries exportatrices de basse technologie et haute intensité de main-d'oeuvre, laquelle pourrait conduire rapidement à des nouveaux goulots d'étranglement, au fur et à mesure que le chômage serait absorbé et les salaires auraient tendance à augmenter.

C'est pourquoi les mesures directes de promotion des exportations et d'attraction des investissements étrangers doivent être accompagnées du montage d'un système efficace de suivi de l'évolution du secteur industriel, capable de réagir rapidement aux changements vérifiés et de permettre de prendre en temps utile les mesures de correction qui s'avéreront nécessaires.

Le montage de ce système est d'autant plus nécessaire et urgent que l'annonce de la nouvelle politique industrielle a provoqué déjà quelques dizaines de propositions d'investissement étranger plus ou moins spontanées, non seulement dans les secteurs plus traditionnels du textile, des chaussures, de l'électronique et d'autres industries d'assemblage, mais aussi dans des secteurs comme l'industrie pharmaceutique, les plastiques, les matériaux de construction, la métallo-mécanique, l'aquaculture, etc..

3.3.2. LES INDUSTRIES "NATIONALES"

On a mentionné plus haut que, si les industries exportatrices doivent devenir l'élément moteur du développement industriel, le Gouvernement considère aussi que la voie de substitution des importations n'est pas totalement épuisée et que des opportunités intéressantes d'investissement existent encore pour l'initiative privée nationale dans des projets orientés vers le marché intérieur, surtout à travers de petites et moyennes entreprises valorisant des ressources locales.

Le développement d'un réseau de PME nationales produisant pour le marché intérieur dans des conditions concurrentielles est donc aussi considéré comme un vecteur prioritaire de la nouvelle stratégie industrielle.

L'instrument principal pour la promotion de ces nouvelles entreprises industrielles sera l'UPI, soit à travers le Programme d'Appui à la Petite et Moyenne Industrie et le Fonds de Développement Industriel, soit à travers ses fonctions dans les domaines de l'identification d'opportunités d'investissement, de l'information industrielle et de l'assistance-conseil aux promoteurs et aux entreprises.

Cependant, si dans le contexte de la nouvelle politique industrielle on considère que le rôle principal de l'État devra être la gestion stratégique du développement industriel et la création d'un environnement favorable aux activités des agents économiques privés, il est considéré aussi que dans la présente étape il faudra encore une intervention directe de l'État dans le processus de création de nouvelles entreprises, surtout dans les cas de projets considérés importants pour le pays et pour lesquels n'existent pas au départ des promoteurs privés intéressés.

Dans ces cas, le Ministère de L'industrie et de l'Énergie a adopté une procédure qui consiste à prendre l'initiative de déclencher les études de pré-investissement, en présentant par la suite les résultats à des investisseurs nationaux et étrangers potentiels, en essayant de trouver des promoteurs intéressés à conduire le processus jusqu'à sa réalisation. Si on n'arrive pas à intéresser ces promoteurs et si le projet est viable et d'intérêt pour le pays, l'État assume la responsabilité de sa réalisation, en ouvrant une partie du capital à la participation des petites épargnes et d'investisseurs institutionnels.

Pour renforcer les capacités du MIE dans les domaines de l'étude et de l'accompagnement de ce type de projets, il a été créé à la Direction-générale de l'Industrie, avec l'appui de la coopération française, un Bureau de Projets dont les fonctions incluent aussi l'assistance aux petits promoteurs et aux bureaux d'études privés dans l'élaboration de dossiers bancables, en collaboration avec l'UPI.

La plupart des entreprises mixtes déjà existantes ont été constituées selon cette procédure et il y a à présent un certain nombre de projets en différentes phases d'étude ou de réalisation aussi déclenchés par cette méthode (voir fiches l'annexe 8.

Les domaines considérés prioritaires pour ce type d'intervention sont les suivants:

A. LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES MARINES

Les ressources marines constituent la source la plus importante de ressources naturelles du Cap Vert, dont l'exploitation a constitué dans le passé une des bases principales de l'activité économique du pays. Cependant, on a déjà vu que les activités traditionnelles liées à la mise en valeur de ces ressources, notamment les conserveries de poisson et l'extraction de sel marin, sont en décadence accentuée au cours des dernières années.

Les raisons de cette situation sont multiples et son analyse détaillée ne peut pas être faite dans le cadre de ce rapport, mais on peut se référer très rapidement aux principales raisons qui sont le faible développement du secteur des pêches et le désintérêt progressif des propriétaires de ces industries, qui a conduit à l'obsolescence presque totale des installations de production.

Soucieux de renverser cette situation, le Gouvernement étudie à présent un plan de restructuration du secteur des pêches visant à augmenter les captures sans mettre en danger le potentiel productif de la zone économique exclusive du Cap Vert lequel, d'après une étude récente (1988), est environ quatre fois supérieur au niveau actuel des captures.

On peut en effet constater dans le tableau suivant que les captures actuelles, y compris les captures de la flotte étrangère qui pêche dans les eaux capverdiennes, ne représentent que 26% des ressources halieutiques exploitables, ce qui laisse des possibilités importantes de développement du secteur.

U: 10³ TON

ZONE GÉOGRAPHIQUE/ SOUS-ZONE	RESSOURCES EXPLOITABLES	CAPTURES ACTUELLES	RESSOURCES DISPONIBLES
ARCHIPÉLAGIQUE	32.600	6.998	25.602
-----	-----	-----	-----
. Thonidae	11.500	4.996	6.504
. "Serra"	1.500	314	1.186
. Pélagiques côtiers	11.000	935	10.065
. Demersaux	7.300	700	6.600
. Langoustes	1.300	53	1.247
PÉRIPHÉRIQUE (Thon.)	11.000	4.400	6.600
TOTAL	43.600	11.398	32.202

SOURCE: DIRECTION GÉNÉRALE DES PÊCHES

C'est pourquoi on étudie quelques projets de construction de nouvelles unités de conservation de poisson en association avec des partenaires étrangers et orientées vers l'exportation (les unités actuelles sont difficilement récupérables à cause de l'état de dégradation et d'obsolescence auxquels elles sont arrivées).

Au niveau de l'extraction de sel marin la situation est semblable, dans la mesure où il existe des conditions excellentes pour sa production au Cap Vert (énormes bassins plats au niveau de la mer qui constituent déjà des salines naturelles, un climat chaud et sec qui permet des vitesses d'évaporation élevées et un faible niveau de pollution de la mer) et un marché potentiel important (estimé à 800.000 ton/an) et déficitaire par rapport à ce produit dans les pays voisins de l'Afrique Occidentale.

C'est pourquoi le MIE a un projet en phase de démarrage visant la production à l'île de Maio de 90.000 tonnes/an de sel marin, destiné presque totalement à l'exportation. Le projet a déjà un financement de la BAD et sera développé par une entreprise mixte associant l'État, des privés capverdiens et, probablement, un partenaire technique étranger encore en phase de sélection.

Au delà de ces deux sous-secteurs plus importants, il existe encore d'autres possibilités intéressantes de mise en valeur des ressources marines, notamment en ce qui concerne l'aquaculture, l'exploitation des algues et du corail et la récupération de sous produits de la pêche (notamment les peaux et les huiles) lesquelles sont encore en phase de démarrage des études respectifs.

B. LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les matériaux de construction constituent un autre secteur où il y a des possibilités intéressantes liées à la mise en valeur des ressources naturelles, visant surtout à la réduction des lourdes importations, soit de ciment (les importations de ce matériel sont déjà de l'ordre de 100.000 tonnes/an, correspondant à une consommation per capita bien supérieur à 250 kg/an), soit d'autres matériaux.

Le Cap Vert possède en effet des ressources presque inexploitées et susceptibles de valorisation industrielle dans les domaines de la pierre de construction, des roches ornementales, des argiles, de la pouzzolane, des sables et graviers, ainsi que quelques possibilités, quoique limitées, pour la production de la chaux et du plâtre.

Il s'agit d'un secteur considéré aussi prioritaire, mais dont le développement a rencontré des difficultés à cause d'un faible niveau de connaissance des potentialités réelles des ressources existantes, par le manque d'expérience entrepreneuriale dans ce domaine, par les difficultés de distribution associées à la dispersion du marché par plusieurs îles et aussi par la forte concurrence du ciment (dont les prix sont restés en baisse pendant les dernières années) et par le manque d'incitations adéquates à l'utilisation de matériaux locaux dans la construction.

Pour essayer de renverser cette situation, le MIE a en négociation avec des donateurs extérieurs le financement d'une étude de détail sur les ressources minérales pouvant servir de base à la production de matériaux de construction, lequel devra démarrer au cours de l'année prochaine.

D'autre part, une fois que les projets de production de matériaux de construction à la base des ressources locales sont considérés comme particulièrement adaptés aux capacités des petits et moyens entrepreneurs nationaux, le Gouvernement a l'intention d'essayer de combler son inexpérience à travers la participation de l'entreprise publique MAC dans ce type de projets, en tant que partenaire technique et financier. Dans ce sens, on a déjà mentionné l'intention de transformer cette entreprise en une "holding" de participations publiques, fonctionnant presque comme une société de capital à risque pour la promotion du secteur des matériaux de construction.

En même temps il faudra créer des mesures incitatives adéquates à l'utilisation de ces matériaux dans la construction, par exemple à travers des exonérations fiscales pour les bâtiments qui utilisent un certain pourcentage de matériaux non importés.

Il faut encore mentionner dans ce domaine l'existence à l'île de Maio des matières premières nécessaires pour la production de ciment, fait qui est la base de l'étude d'un projet de mini-cimenterie qui a été presque décidé et qui a été développé jusqu'à une phase très avancée de la recherche de financement. Cependant, face aux faibles perspectives de rentabilité découlant des prix bas du ciment sur le marché international, le Gouvernement a décidé d'ajourner le projet jusqu'à ce qu'une altération de la conjoncture internationale de cette industrie permette une production rentable au Cap Vert.

Entretemps, compte tenu de l'existence à l'île de Santo Antão de réserves importantes de pouzzolane de très bonne qualité, laquelle peut être mélangée au ciment portland normal dans des pourcentages jusqu'à environ 35% sans pourtant porter préjudice aux caractéristiques du produit final, le MIE étudie à présent un projet d'importation de ciment en vrac suivi du mélange de la pouzzolane, lequel permettra de diminuer significativement les importations de ciment et d'exporter la pouzzolane dans les bateaux de retour.

C. LA MISE EN VALEUR D'AUTRES RESSOURCES NATURELLES

Outre les secteurs liés aux ressources marines et aux matériaux de construction, les possibilités de mise en valeur des ressources naturelles capverdiennes sont très limitées. Cependant, il faut mentionner les possibilités en étude de valorisation industrielle de certains produits végétaux locaux, comme l'huile de pouguère pour la production de savon et les extraits de plantes aromatiques pour la production de produits pharmaceutiques et cosmétiques.

Aussi dans le domaine de l'élevage des animaux il y a quelques possibilités de valorisation industrielle des peaux, actuellement exportées presque en brut. Le MIE appuie à présent l'étude de l'installation d'une petite tannerie qui pourrait fournir des peaux et des cuirs pour les activités liées à la marroquinerie et à la production de chaussures.

D. LA SATISFACTION DES BESOINS DES POPULATIONS

Le Gouvernement a identifié un certain nombre de produits actuellement importés et liés à la satisfaction de besoins essentiels des populations, dont les niveaux de consommation pourraient rendre déjà économiquement faisable la production locale.

Il s'agit normalement de projets de moyenne dimension, souvent au delà de la capacité technique et financière des promoteurs nationaux, mais qui ne sont pas encore en mesure d'intéresser les investisseurs étrangers sur une base purement commerciale.

Dans ce domaine on peut mentionner le projet de fabrication de savon de ménage, déjà en exécution à travers une entreprise mixte associant l'État, des investisseurs nationaux et un partenaire étranger, ainsi que d'autres projets encore à l'étude comme la minoterie de maïs, la production et le raffinage d'huiles alimentaires, l'embouteillage d'eaux minérales, etc..

E. L'INTÉGRATION DU TISSU INDUSTRIEL

Un des objectifs importants de la nouvelle politique industrielle est de rendre plus dense la maille des relations inter-industrielles, élément essentiel pour augmenter la valeur ajoutée nationale des productions.

On trouve dans ce cas surtout des projets du domaine des industries métallo-mécaniques (fonderie, forge, réparation navale, chaudronnerie, fabrication de structures métalliques et d'autres éléments pré-fabriqués pour la construction, ateliers de réparation mécanique, fabrication d'outils, de composants, de pièces détachées, et de produits intermédiaires pour d'autres activités économiques, etc.), qui fréquemment n'intéressent pas encore les investisseurs privés face à la petite dimension du marché.

Cependant, le Gouvernement considère ce type de projets comme indispensables à une industrialisation saine et à la création d'un environnement favorable à l'industrie et prend normalement l'initiative de les déclencher, même si les perspectives de rentabilité commerciale immédiate ne sont pas très bonnes.

Il s'agit là des investissements semblables aux investissements à caractère infrastructurel, qui parfois ne sont pas immédiatement rentables du point de vue strictement commercial, mais qui rapidement arrivent à créer son propre marché et qui constituent une condition indispensable du développement.

Dans ce domaine on peut citer, à titre d'exemple, les projets en étude d'une fonderie et d'une unité de produits pré-fabriqués pour la construction et, dans une certaine mesure, aussi le projet de la cimenterie déjà mentionné.

3.3.3. LE SECTEUR NON STRUCTURÉ

Comme nous l'avons déjà mentionné, la concentration des activités industrielles dans les pôles principaux de l'activité économique, rendue inévitable par l'absence aux autres endroits des conditions minimales indispensables pour installer des industries d'une certaine dimension, risque d'aggraver les déséquilibres régionaux et d'augmenter la tendance d'exode rural en direction des centres urbains principaux.

Le Gouvernement considère que le développement dans les zones rurales d'un réseau de micro-entreprises industrielles à caractère semi-artisanal, familial ou coopératif, bien intégrées dans les communautés respectives et produisant des biens de consommation adaptés aux besoins des populations à partir de ressources locales, pourra constituer un instrument important pour fixer ces populations et limiter l'exode rural et la tendance à la désertification humaine de la campagne qui, en raison des sécheresses persistantes, est déjà un fait dans certains endroits.

C'est pourquoi la législation industrielle prévoit un programme spécifique d'assistance à ce segment de la structure productive, dont l'établissement est en cours avec l'appui de la Suisse à travers un projet de coopération qui se trouve à présent dans sa phase préparatoire.

Ce type de structures productives pourra couvrir un ensemble très vaste d'activités, comme par exemple la conservation à petite échelle de produits agricoles, la charcuterie, la boulangerie, la fabrication et la réparation de chaussures, habillements et outils pour l'agriculture et la pêche artisanale, la poterie, la vannerie, etc.. Le programme envisagé doit porter une assistance surtout dans les domaines du financement des activités, de l'organisation des ateliers, de la formation des artisans, de l'approvisionnement des matières premières et de la commercialisation des produits, en s'appuyant essentiellement sur des formes d'auto organisation des producteurs.

3.4. PROGRAMMES D'APPUI

3.4.1. LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines sont finalement les ressources les plus importantes du Cap Vert et c'est sur leur qualité que sont basées, en grande mesure, les espoirs pour le succès de la nouvelle stratégie de développement. Cependant, la situation actuelle est loin d'être satisfaisante:

- Le système d'enseignement formel, quoique couvrant un pourcentage déjà important et croissant de la population, est dépassé dans sa conception et ne correspond plus aux besoins du développement: à l'exception de l'École Technique de Mindelo, le type d'enseignement scolaire est trop théorique et n'offre pas de spécialisations visant des débouchés professionnels, étant orienté surtout vers l'accès à l'université.
- L'enseignement technique à l'École Technique de Mindelo, quoique important et utile pour la formation de cadres moyens pour l'industrie, est peu diversifié et couvre essentiellement des spécialités liées au commerce, à la mécanique, à l'électricité et à la construction civile.
- Les études universitaires, qui n'existent pas encore dans le pays (sauf un cours pour la formation de professeurs), sont faites dans des différents pays qui offrent des bourses d'étude au Cap Vert, système qui rend difficile de suivre l'évolution des étudiants et d'assurer la correspondance entre les "curricula" des cours et les besoins réels du pays.
- La formation extra-scolaire est peu diversifiée et faite par différentes institutions sans grande coordination entre elles, souvent sans un plan d'ensemble et en réponse à des problèmes ponctuels immédiats.

Cette situation pose des problèmes graves aux entreprises industrielles, qui sont normalement obligées de supporter elles-mêmes la formation de leur personnel, avec des surcoûts parfois importants.

La principale mesure déjà en cours pour améliorer la situation est la Réforme du Système d'Enseignement, conduite par le Ministère de l'Éducation, de laquelle on attend un renforcement et une diversification de l'enseignement technique, ainsi que l'introduction d'une composante professionnelle plus marquée dans les autres types d'enseignement scolaire. Dans le cadre de cette réforme il est aussi prévu le démarrage de certains cours de niveau universitaire, surtout dans les domaines liés à l'économie et à la gestion d'entreprises, lesquels exigent des investissements plus réduits que les cours techniques.

Le MIE devra avoir un rôle important dans la définition des lignes principales de cette réforme, de façon à faire correspondre les nouveaux cours et modalités d'enseignement aux besoins réels de l'industrie.

D'autre part, au-delà des mesures d'appui direct à la formation professionnelle déjà incluses dans la législation industrielle (déduction des dépenses de formation dans les revenus imposables des entreprises et possibilité de co-participation financière dans ces dépenses à travers le Fonds de Développement Industriel), le MIE a aussi proposé l'élaboration d'un programme global de formation extra-scolaire pour le secteur industriel, lequel a démarré avec la réalisation d'un diagnostic des besoins existants au niveau du secteur.

Le MIE cherche à présent un financement pour lancer la deuxième phase de ce programme global, dont l'objectif principal serait la constitution au MIE d'une cellule de coordination et de suivi des actions de formation extra-scolaire dirigées au secteur industriel, dont les attributions principales seraient les suivantes:

- maintenir un diagnostic actualisé des besoins de formation dans le secteur industriel, y inclus la formation des entrepreneurs, des cadres techniques et administratifs, des contremaîtres et des ouvriers spécialisés, ainsi que des cadres du propre Ministère;
- établir, en collaboration avec des institutions spécialisées existantes au pays ou à l'étranger et avec les associations d'entrepreneurs du secteur, des programmes articulés de séminaires et d'ateliers de formation sur des thèmes spécifiques dans les domaines technique, commercial et de la gestion, à l'intention des entrepreneurs et des cadres d'entreprise;
- coordonner avec les institutions de formation professionnelle extra-scolaire déjà existantes le lancement d'actions de formation dirigées aux cadres moyens et aux ouvriers industriels, selon les besoins détectés;
- organiser, sur demande des entreprises, des stages de formation à l'étranger sur des matières très spécialisées.
- organiser des actions de formation et perfectionnement pour les fonctionnaires du MIE et d'autres départements concernés avec le développement industriel;
- faire des recommandations au Gouvernement sur l'organisation des systèmes d'enseignement et de formation professionnelle, sur la distribution des bourses d'étude à l'étranger, sur la liaison entre l'industrie et les institutions de recherche et développement et, en général, sur des mesures de politique visant à résoudre les carences identifiées au niveau de la formation des ressources humaines dans le secteur industriel.

Les résultats attendus de ce programme sont essentiellement une meilleure correspondance entre les besoins réels des entreprises industrielles et les moyens de les satisfaire, ainsi qu'une plus grande coordination et articulation entre les actions de formation professionnelle extra-scolaire réalisées dans le pays par les différentes institutions.

3.4.2. LE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES PHYSIQUES

Le niveau général des infrastructures du Cap Vert peut être considéré raisonnable et capable de supporter déjà un certain nombre d'activités industrielles. Cependant, la gestion du système est inefficace, ce qui augmente les coûts de son utilisation et des services rendus.

D'autre part, certaines de ces infrastructures sont presque à la limite de leur capacité, ce qui exige un effort rapide d'ampliation. C'est le cas, par exemple, de l'approvisionnement en énergie et en eau et du système de télécommunications.

Pour le moment, les deux problèmes principaux qui se posent dans ce domaine au secteur industriel, surtout aux industries exportatrices, et qu'il faut résoudre dans le plus court délai possible, sont le manque de terrains dûment servis d'accès, bâtiments, énergie, eau et égouts pour l'installation de nouvelles unités, ainsi que les prix élevés et le manque de régularité des transports entre les îles et avec l'extérieur.

En ce qui concerne le manque de terrains et d'installations, qui a été déjà responsable par la non concrétisation de projets d'investissement étranger orientés vers l'exportation, des actions sont en cours visant l'étude de l'implantation à Praia, Mindelo et possiblement aussi à Sal de domaines industriels dotés de toutes les infrastructures nécessaires au fonctionnement d'unités industrielles. Ces études incluent l'élaboration des plans d'aménagement des sites proposés, des accès et des liaisons aux réseaux d'énergie, eau, égouts et télécommunications, ainsi que l'estimation des coûts respectifs et des recommandations concernant les modalités de gestion des zones. Le Gouvernement a aussi initié déjà des contacts pour chercher les financements nécessaires.

En ce qui concerne le système de transports les problèmes se posent surtout au niveau des liaisons avec l'Amérique et l'Afrique, une fois qu'avec l'Europe il existe déjà des liaisons régulières, tant par voie maritime qu'aérienne, et qu'il est possible de négocier avec les transportateurs des tarifs réduits à l'exportation, étant donné le faible volume de cargo dans les voyages de retour. Par exemple, les problèmes de transport vers l'Amérique ont déjà obligé les entreprises SOCAL et MORABEZA à refuser des commandes pour les EUA et le Canada.

Ce problème est plus difficile à résoudre, une fois qu'il s'agit presque d'un cercle vicieux: les transports sont chers et rares parce qu'il n'y a pas de marchandises et on ne produit pas de marchandises parce qu'il n'y a pas de transports. Cependant quelques actions dans ce domaine sont aussi en cours, lesquelles incluent l'étude des possibilités de transport à travers l'Europe pour les autres destinations, éventuellement avec des subsides temporaires directs à l'exportation.

Il faut aussi compter avec le programme en cours de revitalisation du port de Mindelo, lequel inclut des projets pour l'installation d'un centre d'entreposage et de transbordement, ce qui pourra induire un mouvement supérieur de navires et aider à résoudre le problème des transports.

Les autres mesures dans ce domaine incluent des actions au niveau de la gestion visant à améliorer l'efficacité des services et à réduire les coûts d'utilisation, ainsi qu'un certain nombre de projets déjà en cours et inclus dans le programme plus global d'amélioration de l'infrastructure physique générale du pays,

notamment dans les domaines des routes, des ports et aéroports, des systèmes de télécommunications et d'approvisionnement d'énergie et eau, de l'assainissement basique, etc..

3.4.3. L'AMÉLIORATION DES SERVICES D'APPUI A L'INDUSTRIE

Le faible développement de l'industrie au Cap Vert a comme conséquence aussi l'insuffisance, ou même dans certains cas, l'inexistence de certains services d'appui qui sont essentiels à un fonctionnement souple des unités industrielles.

Les problèmes principaux et plus contraignants concernent à présent le financement des activités industrielles, soit au niveau de l'investissement, du fonds de roulement, des exportations ou même du crédit commercial normal, et l'accumulation dans une même institution des fonctions de banque centrale, banque commerciale et banque de développement ne facilite pas à trouver des solutions.

Conscients de ces problèmes, les Autorités ont déjà approuvé la législation ouvrant les activités bancaires et les services financiers en général aux sociétés privées, mais jusqu'à présent aucune société de ce type ne s'est installée.

Cependant, une réforme globale du système financier capverdien est en cours, qui inclura la séparation totale des trois fonctions de la Banque du Cap Vert en trois banques différentes, éventuellement avec la participation d'entités privées nationales et étrangères dans les domaines commercial et de développement.

Quelques projets visant l'installation au pays d'autres sociétés financières privées sont aussi en négociation, tant "off-shore" que travaillant avec le marché domestique, dont la concrétisation probable introduira certainement une nouvelle animation dans le système financier.

Pour résoudre les problèmes principaux dans l'immédiat, la plus grande priorité est accordée à la négociation de nouvelles lignes de crédit en devises pour financer les investissements et l'importation des intrants pour la production (la seule ligne de crédit pour le secteur industriel s'adressait exclusivement au financement des petites et moyennes entreprises et est épuisée depuis 1989), ainsi qu'à l'établissement de nouveaux mécanismes plus souples et simplifiés de crédit aux exportations et aux petites et moyennes entreprises (les procédures actuelles sont lourdes et très lentes).

Une situation semblable, bien que de conséquences moins grave pour l'industrie, existe aussi dans le secteur des assurances, intégrée par une seule institution, l'ISPS - Instituto de Seguros e Previdência Social, avec le statut d'entreprise publique.

En conséquence de la situation actuelle de monopole, les services de l'ISPS sont chers et de faible niveau par rapport aux standards internationaux, situation qui devra changer dans le futur grâce à l'ouverture du secteur à l'initiative privée et à la

plus grande concurrence qui en découlera. Pour le moment on étudie la possibilité de créer un schéma d'assurance-crédit aux exportations, élément considéré important pour inciter les entreprises à exporter pour certains marchés où ils se posent parfois des problèmes de paiements internationaux.

Au delà de la restructuration du secteur financier on cherche aussi à promouvoir le développement d'autres services d'appui aux producteurs, notamment les services de réparation et entretien, les bureaux d'études, d'assistance juridique et comptables, les services d'appui au niveau des transports et du commerce, etc..

3.4.4. LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Le succès de la nouvelle stratégie industrielle exige aussi des adaptations au niveau de la politique économique générale, qui peuvent avoir une influence décisive sur l'environnement industriel et sur les performances et la compétitivité du secteur.

En particulier, on doit accorder une attention particulière aux domaines suivants:

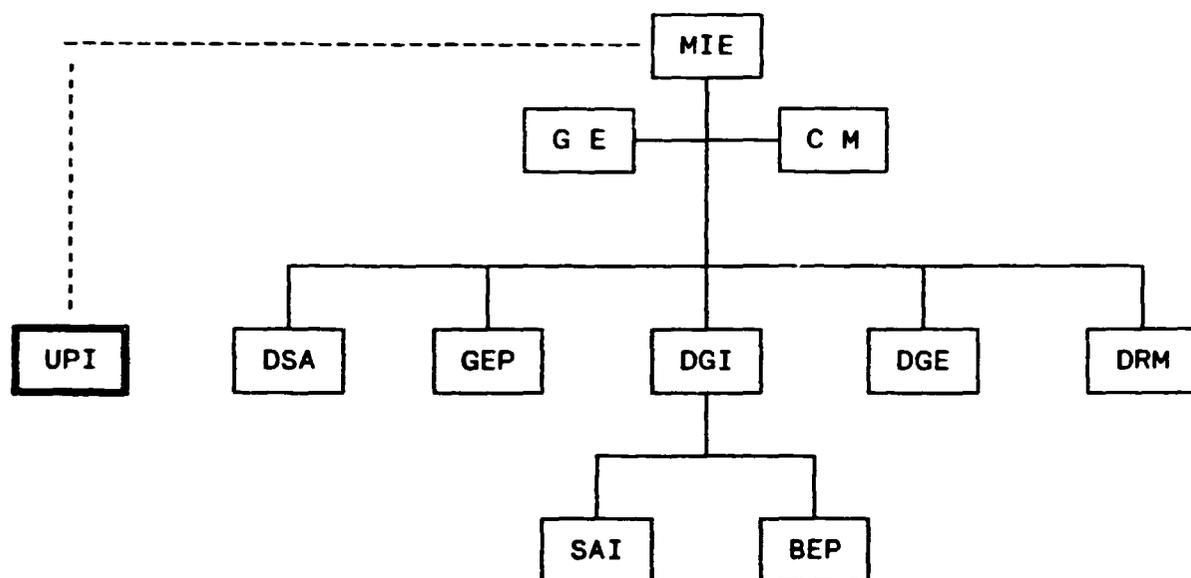
- les politiques monétaire et de crédit, lesquelles doivent assurer les moyens financiers nécessaires au développement des activités industrielles en conditions souples et adéquates aux caractéristiques propres de ces activités;
- la politique de taux de change, laquelle doit être adaptée de façon à refléter d'une façon plus nette le besoin d'assurer la compétitivité des produits capverdiens sur les marchés extérieurs;
- les politiques fiscale et douanière, lesquelles doivent être adaptées de façon à devenir plus transparentes et incitatives de l'épargne, de l'investissement et de la production, ainsi qu'à accorder une protection effective, mais non excessive, à la production nationale.
- les politiques commerciale et des prix, lesquelles doivent être progressivement libéralisées de façon à assurer une concurrence saine et à éliminer des distortions conduisant à des inefficiences dans l'utilisation de l'appareil productif.
- les politiques des salaires et de la main-d'oeuvre, lesquelles doivent être ajustées de façon à éliminer certaines rigidités du marché du travail et à refléter les conditions réelles de ce marché.

Beaucoup de mesures ont été déjà prises dans ces domaines et beaucoup d'autres sont à présent en étude, mais une actuation coordonnée et articulée capable d'exploiter de façon adéquate les synergies possibles exige aussi l'établissement d'un système de "monitoring" de l'évolution de l'environnement macro-économique, permettant d'évaluer rapidement l'impact des mesures prises.

3.4.5. LE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

Le renforcement des institutions d'orientation, d'encadrement et de promotion liées au développement industriel est un autre élément important pour le succès de la nouvelle stratégie.

En ce qui concerne le Ministère de l'Industrie et de l'Énergie, principal responsable par la définition et l'exécution des politiques du secteur, les altérations récentes ont conduit à une structure qui semble adéquate à ses fonctions, laquelle est représentée de façon synthétique dans le schéma suivant:



- MIE - Ministre de l'Industrie et de l'Énergie
- CM - Cabinet du Ministre
- GE - Cabinet d'Entreprises
- DSA - Direction des Services Administratifs
- UPI - Institut de Promotion Industrielle
- GEP - Cabinet d'Études et de Planification
- DGI - Direction Générale de l'Industrie
- DGE - Direction Générale de l'Énergie
- DRM - Délégation Régionale de Mindelo
- BEP - Bureau d'Étude de Projets
- SAI - Service de l'Administration Industrielle

En ce qui concerne la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie de développement industriel, le MIE est articulé autour de trois services principaux:

- Le Cabinet d'Études et de Planification (GEP), dont les fonctions principales incluent l'élaboration des études de caractérisation du secteur industriel et le suivi de son évolution et de l'environnement économique national et international en vue de la formulation des plans sectoriels, des stratégies et des politiques de développement industriel.

- la Direction Générale de l'Industrie (DGI), service exécutif chargé de l'administration du secteur industriel, qui assure l'application des lois qui réglementent les activités industrielles et la surveillance de leur accomplissement; la DGI comprend aussi le BEP, département dont on a déjà parlé et qui a pour fonction la préparation d'études de faisabilité de projets d'initiative publique ou de projets de petits promoteurs, ainsi que l'appui technique aux bureaux d'études privés.
- l'Institut de Promotion Industrielle (UPI), organisme autonome placé sous la tutelle directe du Ministre, lequel vient d'être créé et qui sera le département chargé de la promotion de l'investissement industriel national et étranger et de l'assistance aux promoteurs et aux entreprises pour les aider à résoudre leurs problèmes dans tous les domaines de leurs activités.

Ainsi, la gestion stratégique du développement industriel, à travers ses trois aspects de "planification/suivi", "administration/surveillance" et "promotion/assistance", s'appuiera essentiellement au Cap Vert sur ces trois départements, dont les actions devront être harmonisées de façon à ce que leurs compétences propres se renforcent mutuellement afin de gérer au mieux l'appui public au processus de développement industriel.

Au delà des ces trois départements, du Cabinet du Ministre (CM) et du service d'administration interne du Ministère (DSA), il faut encore mentionner la Délégation Régionale de Mindelo (DRM), qui constitue l'antenne du MIE à S.Vicente avec des compétences décentralisées dans les domaines de l'administration et de la promotion industrielles, ainsi que le Cabinet d'Entreprises (GE), département technique d'appui direct au Ministre pour l'exercice de la tutelle des entreprises publiques et mixtes du secteur.

Cette structure étant d'implantation récente (le MIE lui-même a été créé seulement en 1986), il faudra encore un renforcement institutionnel important, surtout au niveau du GEP, de la DGI et de l'UPI pour que ces départements soient en mesure d'accomplir de façon satisfaisante et articulée les fonctions qui leur incombent dans le cadre de la gestion stratégique et de la promotion ou développement industriel.

En ce qui concerne le renforcement institutionnel il faut encore mentionner la récente création de l'Institut de de Promotion des Investissements et des Exportations, PROMEX, un organisme aussi autonome, de nature multi-sectorielle et placé sous la tutelle directe du Premier Ministre, qui aura des fonctions surtout au niveau de la coordination du processus d'extroversion, de la promotion de l'investissement étranger, de l'accueil des investisseurs étrangers et de la divulgation des avantages du pays à l'extérieur. Le PROMEX a été créé avec l'appui d'un projet de l'USAID et il est à présent en phase d'organisation et de démarrage des activités.

Une attention particulière devra être accordée aussi au renforcement institutionnel au niveau du triangle Direction générale du Commerce - Banque du Cap Vert - Direction générale des Douanes, visant surtout la simplification des procédures du commerce extérieur, domaine où ce triangle constitue l'élément fondamental.

Encore dans le domaine du renforcement institutionnel le Gouvernement considère aussi fondamental l'encouragement à la création d'une Chambre de Commerce et Industrie et à des associations d'entrepreneurs, qui doivent devenir l'interlocuteur privilégié du Gouvernement pour la mise au point des politiques économiques et les porte-parole des intérêts des agents économiques dans les différents secteurs d'activité.

L'institutionnalisation de mécanismes de concertation sociale incluant le Gouvernement et les associations représentatives des entrepreneurs et des travailleurs, ayant pour but de permettre aux différentes parties de diriger leurs conflits d'intérêts par la voie du dialogue et de la négociation, est aussi considérée comme un élément indispensable à la préservation du climat de paix sociale et a été déjà proposée par le Gouvernement.

4. RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME NATIONAL

A l'heure actuelle, on peut considérer que la phase de conception de la nouvelle stratégie d'industrialisation est presque terminée, que le cadre juridique et normatif propice à sa concrétisation existe déjà, que les principaux services nécessaires à sa mise en oeuvre ont été créés ou le seront dans un futur proche, et que les agents qui seront chargés de son exécution sont dûment sensibilisés et motivés.

Les conditions sont donc réunies pour que l'on puisse passer à la phase d'exécution, mais la difficulté de mettre en place un ensemble cohérent et articulé de mesures dans des domaines aussi diversifiés que ceux indiqués aux chapitres antérieurs est bien évidente, surtout quand le Gouvernement et les institutions existantes ne possèdent ni l'expérience antérieure ni les moyens humains et matériels indispensables pour réussir dans une telle entreprise.

La mise en oeuvre de la nouvelle stratégie exigera ainsi, comme il a été déjà mentionné, non seulement une forte volonté politique et un engagement ferme de la part de tous les organismes et services de l'administration publique et des différents agents économiques concernés, mais aussi un appui solide de la part de la communauté internationale capable de permettre au Cap Vert de lancer en temps utile des actions concertées et coordonnées dans des domaines aussi variés.

C'est pourquoi l'appui que la communauté internationale a apporté au Cap Vert pendant la phase de conception de la nouvelle stratégie doit encore s'intensifier pendant cette nouvelle phase de mise en oeuvre, de façon à consolider les résultats déjà obtenus et à aider le pays à maîtriser et gérer son processus de développement.

D'autre part, il est aussi évident que l'appui nécessaire n'est pas à la portée d'une seule source d'assistance extérieure et qu'il faudra faire appel à des sources très diversifiées pour permettre au Cap Vert de réussir à concrétiser ce véritable programme de redressement de tout le secteur industriel.

Dès lors, il faudra non seulement assurer une coordination efficace entre les différents départements et services nationaux concernés par ce programme, mais aussi garantir la même coordination entre les divers bailleurs de fonds et sources d'assistance extérieure.

C'est pourquoi le MIE a besoin d'avoir un cadre clair des besoins et des priorités qui lui permettra d'orienter ses efforts de recherche de financements et de partenaires et d'organiser les différentes composantes de l'assistance extérieure dans une logique de programme intégré, de façon à éviter la dispersion et la duplication des efforts.

La présente proposition de Programme cherche à constituer une contribution pour aider à accomplir cet objectif, qui devra être progressivement complétée et précisée dans ses détails.

Pour cela, il nous semble que les actions à entreprendre par la suite devraient s'orienter selon le schéma suivant:

- a) l'institutionnalisation d'une structure responsable de la coordination, du suivi et de l'évaluation des résultats du programme au niveau national;
- b) la constitution d'équipes interdisciplinaires chargées de préciser et d'estimer les coûts des différentes composantes du programme;
- c) la révision finale du programme sous la base des travaux de ces équipes;
- d) l'attribution nette de responsabilités pour l'exécution des différentes composantes et la fixation de délais-cibles pour les différentes actions à entreprendre;
- e) la réalisation d'une réunion spécifique de bailleurs de fonds pour assurer le financement et l'assistance extérieure nécessaires à l'exécution du programme.

Praia, décembre 1990

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 - DOCUMENTS CONSULTÉS

ANNEXE 2 - CONTACTS ÉTABLIS

ANNEXE 3 - TABLEAUX STATISTIQUES

ANNEXE 4 - LISTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET MIXTES

ANNEXE 5 - RÉSUMÉ DES INCITATIONS FISCALES ET DOUANIERES

ANNEXE 6 - RÉSUMÉ DU PROGRAMME NATIONAL

ANNEXE 7 - LISTE DES ENTREPRISES SOUS TUTELE DU MIE

ANNEXE 8 - FICHES DE PROJETS D'INITIATIVE PUBLIQUE

ANNEXE 1

DOCUMENTS CONSULTÉS

RAPPORTS CONSULTÉS

- "II Plano Nacional de Desenvolvimento" (rapport synthèse et rapports sectoriels), Direction générale du Plan/Ministère du plan et de la Coopération, 1985
- "Perspectives et Stratégie du Développement Industriel", M. FEITOR, R., ONUDI, 1985 (Projet CVI/84/002)
- "Stratégie pour le Secteur des Industries Agro-Alimentaires", M. NASCIMENTO, A., ONUDI, 1985 (Projet CVI/84/002)
- "Alternatives Possibles pour le Secteur des Industries des Matériaux et Components de Construction", M. BARREIRO, J., ONUDI, 1986 (Projet CVI/84/002)
- "Le Développement de l'Industrie Métallo-Mécanique au Cap Vert", M. COSTA LEAL, ONUDI, 1986 (Projet CVI/84/002)
- "Principes de Base pour le Développement des Investissements Étrangers, des Transfères de Technologies et de l'Assistance Technique Étrangère", M. CORREIA, R., ONUDI, 1986 (Projet CVI/84/002)
- "Instruments d'Une Politique de Développement Industriel", M. TORRES CAMPOS, ONUDI, 1986 (Projet CVI/84/002)
- "Politique et Programme pour le Développement des Exportations", M. HEIN, P. et QUEYRANE, P., CNUCED, 1986
- "Diagnostic - Structure Industrielle et son Évolution Pendant la Période 1980-1985", MME. MURTEIRA, A. et M. SANTOS, F., ONUDI, 1987 (Projet CVI/84/002)
- "Relatório de Execução do I PND no Sector Industrial", MME. NEVES, M., Cabinet d'Études et Planification/Ministère de l'Industrie et de l'Énergie, 1987
- "Développement des Ressources Humaines", M. BALLY, J., ONUDI, 1987 (Projet CVI/84/002)
- "Législation Industrielle", M. FELDT, P., ONUDI, 1987 (Projet CVI/84/002)
- "Étude des Avantages Comparatifs Existants et Potentiels dont Dispose la République du Cap Vert par Rapport à ses Concurants du Marché Extérieur (Principalement l'Africain, Européen et Américain)", M. JEANNE, P.-Y., ONUDI, 1988 (Projet CVI/84/002)
- "Schéma Directeur d'Industrialisation", MME. MURTEIRA, A., ONUDI, 1988 (Projet CVI/84/002)
- "Document Bilan", M. SAEZ, W., ONUDI, 1989 (Projet CVI/84/002)

- "Elementos para a Apreciação da Evolução Sócio-Económica em Cabo Verde (1980-1987)", Direction générale du Plan/ Ministère du Plan et de la Coopération, 1989
- "Assistance à la Simplification des Actes d'Administration Industrielle", M. KARAOUI, R., ONUDI, 1989 (Projet SI/CVI/88/802)
- "Relatório ao Governo sobre a Execução do II Plano Nacional de Desenvolvimento", Direction générale du Plan/ Ministère du Plan et de la Coopération, 1989
- "Review of the Government's Policy and Recommendations to the World Bank for the Promotion and Development of Exports", M. CONLAN, P., 1989 (rapport confidentiel)
- "Évaluation des Potentialités pour la Création d'une Zone Franche au Cap Vert", M. LIMFAT, E., ONUDI, 1990 (Projet CVI/84/002)
- "Evolução do Sector Industrial" (1985-1988), Cabinet d'Études et Planification/Ministère de l'Industrie et de l'Énergie, 1990
- Rapports (confidentiels) des missions de consultation du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale (1984 et 1988)
- Plusieurs rapports de circulation restreinte de différents Ministères
- Textes législatifs concernant la nouvelle politique industrielle

ANNEXE 2
CONTACTS ETABLIS

LISTE DES CONTACTS REALISÉS

- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
 - . CABINET D'ÉTUDES ET PLANIFICATION
 - . DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE
 - . UNITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE
- DIRECTION GÉNÉRALE DU PLAN
- BANQUE DU CAP VERT (DÉPARTEMENT D'INVESTISSEMENTS)
- DIRECTION GÉNÉRALE DU COMMERCE
- DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
- DIRECTION GÉNÉRALE DES PECHES
- DIRECTION GÉNÉRALE DE L'URBANISME
- MUNICIPALITÉ DE S.VICENTE
- ENTREPRISE NATIONALE DES PORTS (ENAPOR)
- ENTREPRISE NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ (ELECTRA)
- PLUSIEURS ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ENTREPRENEURS CAPVERDIENS

ANNEXE 3

TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU I

COMPOSITION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT P.M.

U: 10⁸ ECV (prix constants de 1980)

ANNEE	AGRICULTURE SYLVICULTURE ELEVAGE		PECHE		INDUSTRIE ENERGIE EAU		BATIMENTS TRAVAUX PUB.		COMMERCE		TOURISME		TRANSPORTS COMMUNICAT.		AUTRES SERVICES		SERVICES GOUVERNEMENT		TOTAL VALEUR	TMCA [*] %
	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%		
1980	837	14,8	369	6,5	222	3,9	738	12,9	1769	31,0	49	0,9	547	9,6	600	10,5	584	10,2	5715	8,5
1981	798	12,9	310	5,0	206	3,3	890	14,4	1997	32,2	51	0,8	668	10,8	627	10,1	652	10,5	6198	2,8
1982	608	9,5	328	5,1	222	3,5	840	13,2	2124	33,3	84	1,3	778	12,2	684	10,7	707	11,1	6373	9,5
1983	978	8,9	302	4,3	377	5,4	951	13,8	2222	31,8	102	1,5	948	13,6	708	10,1	794	11,4	6980	3,8
1984	827	8,7	285	3,9	348	4,8	950	13,1	2277	31,4	107	1,5	1033	14,3	744	10,3	875	12,1	7245	8,6
1985	875	11,1	239	3,0	531	6,7	998	12,7	2314	29,4	157	2,0	1008	12,8	786	10,0	964	12,2	7870	3,9
1986	990	12,1	231	2,8	529	6,5	1039	12,7	2385	29,2	140	1,7	982	12,0	639	10,3	1045	12,8	8180	9,1
1987	1402	15,7	310	3,5	592	6,8	1229	13,8	2378	26,6	148	1,7	932	10,4	875	9,8	1062	11,9	8928	4,9
1988	1828	17,4	258	2,8	683	7,1	1302	13,9	2423	25,9	198	2,1	868	9,2	923	9,9	1110	11,8	9369	
TMCA	8,7%		-4,4%		14,7%		7,4%		4,0%		18,9%		9,9%		5,5%		8,4%		6,4%	

SOURCE: DIRECTION GENERALE DU PLAN

* - Taux Moyen de Croissance Annuelle

TABLEAU II
POPULATION ET PIB PER CAPITA

		1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	TMCA
PIB pm	10 ⁶ ECV courants	5715	6792	8199	9929	11209	13081	15558	17984	20640	17,4
	10 ⁶ ECV const. 1980	5715	6198	6373	6980	7245	7870	8180	8928	9369	6,4
	10 ⁶ USD courants	141,5	145,4	143,8	139,5	129,6	145,3	196,4	248,7		
POPULATION RESIDENTE (10 ³ H)		299,0	307,3	313,6	319,2	326,9	334,4	340,4	349,6	353,8	2,1
PIB per capita	10 ³ ECV(cour.)/Hab.	19,1	22,1	26,1	31,1	34,3	39,1	45,7	51,4	58,3	15,0
	10 ³ ECV(1980)/Hab.	19,1	20,2	20,3	21,9	22,2	23,5	24,0	25,5	26,5	4,2
	USD(courants)/Hab.	473	473	459	437	396	435	577	712	810	7,0

Taux de change moyenne ECV/USD 40,4 46,7 57,0 71,2 86,5 90,0 79,2 72,3 72,0

TABLEAU III
POPULATION ET EMPLOI

	HOMMES				FEMMES				TOTAL			
	1980		1988		1980		1988		1980		1988	
	10 ³	%										
POPULATION TOTALE	137,2	45,9	164,8	46,6	161,6	54,1	189,0	53,4	299,0	100,0	353,8	100,0
0 - 19 ans	87,8	29,4	98,5	27,9	90,5	30,3	97,7	27,6	178,3	59,6	196,2	55,5
20 - 64 ans	41,6	13,9	57,7	16,3	60,8	20,3	78,3	22,1	102,4	34,3	136,0	38,4
≥ 65 ans	7,8	2,8	8,6	2,4	10,5	3,5	13,0	3,7	18,3	6,1	21,6	6,1
	1980		1985		1980		1985		1980		1985	
POPULATION ACTIVE	57,2	100,0	65,9	100,0	34,8	100,0	41,1	100,0	92,0	100,0	107,0	100,0
Emploi permanent	21,0	36,7	23,5	35,7	8,0	23,0	9,0	21,9	29,0	31,5	32,5	30,4
Emploi temporaire	24,0	41,9	27,5	41,7	11,0	31,6	12,5	30,4	35,0	38,0	40,0	37,4
Emploi indéterminé	2,6	4,5	3,5	5,3	3,2	9,2	4,0	9,7	5,8	6,3	7,5	7,0
CHOMEURS	9,6	16,9	11,4	17,3	12,6	36,2	15,6	38,0	22,3	24,2	27,0	25,2

SOURCE: ESTIMATIONS SUR DES DONNÉES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU PLAN

TABLEAU IV

EQUILIBRE GENERAL - DEPENSE INTERNE ET SOLDE DE RESSOURCES

U: 10⁶ ECV (prix courants)

	1980		1981		1982		1983		1984		1985		1986		1987		1988		TMCA
	VALEUR	% PIB	%																
CONSUMATION	8174	108,0	7057	103,9	8477	103,4	10358	104,3	12429	110,9	14219	108,7	16786	107,9	18807	104,6	21817	105,7	17,1
Publique	842	14,7	1028	15,1	1566	19,1	2055	20,7	2570	22,9	2748	21,0	3380	21,7	3673	20,4	3969	19,2	21,4
Privée	5332	93,3	6029	88,8	6911	84,3	8303	83,6	9859	88,0	11471	87,7	13406	86,2	15134	84,2	17848	86,5	16,3
F.B.C.F. ^o	2214	38,7	3271	48,2	4223	51,5	4840	48,7	4986	44,3	5958	45,5	6440	41,4	7053	39,2	7721	37,4	16,9
Publique	1474	25,8	1899	28,0	2220	27,1	1899	19,1	2043	18,2	2081	15,8	2068	13,3	2217	12,3	2434	11,8	6,5
Privée	740	12,9	1372	20,2	2003	24,4	2941	29,6	2923	26,1	3897	29,8	4372	28,1	4836	26,9	5287	25,6	27,9
VARIATION DE STOCKS**	179	3,1	-193	-2,8	111	1,4	10	0,1	-31	-0,3	-247	-1,9	440	2,8	325	1,8	-435	-2,1	--
DEPENSE TOTALE	8567	149,9	10135	149,2	12811	158,3	15208	153,2	17364	154,9	19930	152,4	23666	152,1	26185	145,6	29103	141,0	16,5
PIB pm (10 ⁶ ECV)	5715	100,0	6792	100,0	8199	100,0	9929	100,0	11209	100,0	13081	100,0	15558	100,0	17984	100,0	20640	100,0	17,4
SOLDE DE RESSOURCES	-2852	-49,9	-3343	-49,2	-4812	-58,3	-5279	-53,2	-8155	-54,9	-8849	-52,4	-8108	-52,1	-8201	-45,6	-8463	-41,0	14,8
EXPORTATIONS(FOB) ^{***}	976	17,1	1458	21,5	1880	22,9	2445	24,6	2552	22,8	2887	22,1	2733	17,6	2984	16,8	3190	15,5	16,0
Biens	216	3,8	261	3,8	191	2,3	246	2,5	212	1,9	524	4,0	355	2,3	561	3,1	241	1,2	1,4
Services	668	11,7	1079	15,9	1515	18,5	1996	20,1	2139	19,0	2136	16,3	2105	13,5	2119	11,8	2596	12,6	18,5
IMPORTATIONS(CIF) ^{****}	3828	67,0	4801	70,7	6492	79,2	7724	77,8	8707	77,7	9736	74,4	10841	69,7	11185	62,2	11653	56,5	14,9
Biens	3337	58,4	4008	59,0	5086	62,0	6217	62,6	7011	62,5	7663	58,6	8601	55,3	8596	47,6	8626	41,8	12,6
Services	407	7,1	703	10,4	1303	15,9	1371	13,8	1533	13,7	1896	14,5	2030	13,0	2364	13,1	2762	13,4	27,0

SOURCE: DIRECTION GENERALE DU PLAN

* Formation Brute de Capital Fixe ** Inclut erreurs et omissions *** Inclut dépenses de non-résidents **** Inclut dépenses de résidents à l'étranger

TABLEAU V

BALANCE DES PAIEMENTS

U: 10⁶ ECV (prix courants)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	*1988
SOLDE COMMERCIAL	-3121	-3745	-4895	-5971	-6799	-7139	-8246	-8035	-8385
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Exportations (FOB)	216	261	191	246	212	524	355	561	241
Importations (CIF)	3337	4006	5086	6217	7011	7663	8601	8596	8626
SERVICES (NET)	261	376	212	625	600	240	75	-245	-164
TRANSFERTS PRIVES	1451	1465	1610	2130	1513	2036	2299	2515	2845
SOLDE DES TRANSACT. COURANTES	-1409	-1904	-3073	-3216	-4686	-4863	-5872	-5765	-5704
TRANSFERTS PUBLICS	1537	1220	2315	2661	4244	4339	5331	5112	5933
TRANSACTIONS DE CAPITAL (NET)	94	686	1358	1077	865	1003	1572	572	239
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Publiques	94	685	1277	1056	871	1255	1539	584	153
Privées	0	1	81	21	-6	18	-20	56	-27
Intérêts et dividendes	na	na	na	na	na	-270	53	-88	113
SOLDE GLOBAL	222	2	600	522	423	479	1031	-81	488
B.T.C. EN % DU PIB	-24,7	-28,0	-37,5	-32,4	-41,8	-37,2	-37,7	-32,1	-27,6

SOURCE: DIRECTION GÉNÉRALE DU PLAN . *Estimations.

TABLEAU VII

SITUATION MONÉTAIRE

U: 10⁶ ECV courants

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
ACTIF EXTER. LIQUIDE	1783,7	1811,4	2482,4	3071,4	3538,9	4029,8	4331,6	5283,5	5869,2
CRÉDIT	1755,5	2351,7	2865,9	3036,6	3416,1	3874,4	4725,7	5316,1	5843,4
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
état	34,3	452,4	347,7	516,6	399,4	280,6	643,3	747,5	861,9
Entreprises public.	591,1	773,8	1048,5	1031,6	1346,9	1483,6	1517,3	1403,5	1455,6
Secteur privé	1130,3	1125,4	1469,7	1488,4	1669,8	2110,2	2565,1	3165,1	3525,9
AUTRES ACTIFS INT.	-880,7	-882,4	-1358,7	-1486,8	-1530,6	-1385,0	-1198,7	-2134,0	-2082,3
MONNAIE ET QUASI MON.	2658,5	3180,7	3989,6	4621,2	5424,4	6519,2	7858,6	8485,6	9630,3
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
En circulation	872,2	1040,5	1281,9	1332,9	1433,6	1628,1	1826,4	1955,9	2219,2
Dépôts en compte	1408,4	1495,6	1924,1	2911,1	2549,5	2899,2	3415,3	3531,0	3244,2
Dépôts à échéance	377,9	644,6	783,6	877,2	1441,3	1676,3	2238,0	2755,2	3911,7
Autres	--	--	--	--	--	315,6	378,9	223,5	255,2

SOURCE: BANQUE MONDIALE (1980/84) ET DIRECTION GÉNÉRALE DU PLAN

TABLEAU VI

DEPENSES DE DEVELOPPEMENT

U: 10⁶ ECV Courants

	1978		1979		1980		1981		1982		1983		1984		1985		1986		1987		TNCA
	VALEUR	%																			
SECTEURS PRODUCT.	570	53,8	425	38,1	810	51,3	1080	43,4	1795	50,1	2395	53,3	1640	36,1	2441	39,1	2490	39,1	2515	39,0	17,9
Develop. rural	415	39,2	320	28,7	480	30,4	485	19,1	826	23,0	802	17,8	1182	26,0	1181	18,6	1561	24,5	1291	20,0	13,4
Pêche	85	8,1	50	4,5	175	11,1	15	0,6	56	1,6	67	1,5	89	2,0	289	4,6	176	2,8	137	2,1	8,6
Industrie	30	2,8	5	0,4	35	2,2	420	17,2	858	23,9	1351	30,1	242	5,3	101	1,6	231	3,6	659	10,2	41,0
Bâtiment	60	5,7	45	4,0	75	4,7	80	2,5	44	1,2	173	3,8	102	2,2	571	9,1	415	6,5	405	6,3	23,6
Tourisme	--	--	5	0,4	45	2,8	100	4,1	11	0,3	2	0,0	25	0,6	319	5,1	107	1,7	23	0,4	21,0
SECTEURS D'APPUI	440	41,5	610	54,7	865	42,1	1195	49,0	1548	43,2	1877	37,3	2473	54,4	3023	48,4	2793	43,8	2624	40,7	21,9
Transp./Commun.	240	22,6	395	35,4	235	14,9	615	25,2	489	13,6	657	14,6	1529	33,6	1609	25,8	1588	24,9	1142	17,7	18,9
Commerce	20	1,9	25	2,2	25	1,6	45	1,8	202	5,8	175	3,9	88	1,9	171	2,7	23	0,4	63	1,0	13,6
Énergie/Eau	5	0,5	20	1,8	155	9,8	205	8,4	411	11,5	326	7,3	208	4,6	171	2,7	302	4,7	209	3,2	51,4
Urbanisme	90	8,5	90	8,1	95	6,0	120	4,5	179	5,0	206	4,6	173	3,8	529	8,5	390	6,1	412	6,4	18,4
Admin. Publique	85	8,0	80	7,2	155	9,8	210	8,6	287	7,4	313	7,0	475	10,5	543	8,7	490	7,7	798	12,4	28,3
SECTEURS SOCIAUX	50	4,7	80	7,2	105	6,6	185	7,6	243	6,8	423	9,4	432	9,5	784	12,5	1091	17,1	1508	20,3	43,7
Education	15	1,4	40	3,6	70	4,4	115	4,7	195	5,4	281	6,3	309	6,8	388	6,2	604	9,5	766	11,9	54,8
Santé	35	3,3	40	3,6	35	2,2	70	2,9	48	1,3	142	3,2	123	2,7	396	6,3	487	7,6	542	8,4	35,6
TOTAL	1060	100	1115	100	1580	100	2440	100	3586	100	4495	100	4545	100	6248	100	8374	100	8447	100	22,2

SOURCE: DIRECTION GENERALE DU PLAN

TABLEAU VIII

FINANCES PUBLIQUES

U: 10⁶ ECV courants

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	TMCA
REVENUS COURANTS	1624	1947	2101	2555	2922	3153	3545	4012	13,8
<i>(en % du PIB)</i>	16,4	17,4	16,1	16,4	16,2	15,3	16,5	18,0	--
DÉPENSES COURANTES	1551	2063	2150	2506	2960	3108	3666	4065	14,8
SOLDE COURANT	73	-116	-49	49	-38	45	-121	-53	--
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	4116	3976	4466	4615	4239	3339	3950	3362	-2,8
SOLDE GLOBAL	-4043	-4092	-4515	-4566	-4277	-3294	-4071	-3415	--
<i>(en % du PIB)</i>	-40,7	-36,5	-34,5	-29,3	-23,8	-16,0	-19,0	-15,3	--
DONS	2783	3289	3420	3448	3481	2842	2864	2412	-2,0
<i>(en % des dépenses d'investiss.)</i>	67,6	82,7	76,6	74,7	82,1	85,1	72,5	71,7	--
SOLDE APRES DONS	-1260	-803	-1095	-1118	-796	-452	-1207	-1003	--
"ARRIÉRÉS" EXTERNES	--	--	--	121	8	184	-118	-194	--
SOLDE GLOBAL (BASE CAISSE)	-1260	-803	-1095	-997	-788	-288	-1325	-1197	--
FINANCEMENT EXTERNE LIQUIDE	1056	871	1367	969	466	101	720	559	--
Déversements	1126	1059	1430	1106	677	317	1077	950	--
Amortissements	-70	-188	-63	-137	-211	-216	-357	-391	--
FINANCEMENT INTERNE LIQUIDE	204	-88	-443	-142	151	-2	434	469	--
Système bancaire	168	-119	-114	361	104	114	172	na	--
Autres	36	51	-329	-503	47	-116	262	na	--
"ARRIÉRÉS" INTERNES	--	--	--	--	--	--	138	91	--
ERREURS ET OMISSIONS	--	--	171	170	171	169	33	78	--
FINANCEMENT TOTAL	1260	803	1095	997	788	288	1325	1197	--

SOURCE: Estimations du Fonds Monétaire International

TABLEAU IX
ÉVOLUTION GLOBALE DU SECTEUR INDUSTRIEL

	1980	1985	1986	1987	1988	TMCA
1. PIB (10 ⁶ ECV 1985)	9499	13081	13596	14840	15573	6,4
2. VBP (10 ⁶ ECV 1985)	966	2025	2122	2250	2594	13,1
3. VAB (10 ⁶ ECV 1985)	351	795	870	922	1061	14,8
<i>en % du PIB</i>	3,7	6,1	6,4	6,2	6,8	--
4. NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	197	331	327	325	329	6,6
5. EMPLOI	1876	3011	3525	3199	3266	7,2
6. SALAIRES	116	251	306	345	406	17,0
7. EXPORT.(106 ECV cour.)	63	317	233	422	220	16,9
<i>en % des export. tot</i>	7,1	11,0	8,5	14,1	7,7	--
8. VAB _{ind} /PIB (%)	3,7	6,1	6,4	6,2	6,8	--
9. PRODUCTIVITÉ (3x10 ³ /5)	187	264	247	288	325	7,2
10. SALAIRE MOYEN(6x10 ³ /5)	62	83	87	108	124	9,1
11. VAB/VBP (3/2)(%)	36,3	39,3	41,0	41,0	40,9	--
12. SALAIRES/VAB (5/3)(%)	33,0	31,6	35,2	37,4	38,3	--
13. EMPLOI/ÉTABL. (5/4)	9,5	9,1	10,8	9,8	9,9	--

SOURCE: MIE

TABLEAU X
STRUCTURE DU SECTEUR INDUSTRIEL PAR BRANCHE D'ACTIVITE

U. 10⁶ ECV (1985)

SOUS-SECTEURS	1985							1988						
	EMPLOI		VSP		VAB		VAB	EMPLOI		VBP		VAB		VAB
	NO	%	VAL.	%	VAL.	%	EMP.	NO	%	VAL.	%	VAL.	%	EMP.
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	1085	36,0	744	36,7	243	30,6	224	982	30,1	745	26,0	188	17,7	191
Charcuterie	111	3,7	87	4,3				134	4,1	129	4,5			
Minoterie	36	1,2	253	12,5				36	1,1	223	7,8			
Pâtes alimentaires	26	0,9	19	0,9				26	0,8	28	1,0			
Boulangerie/Biscuits	595	19,8	295	14,6				533	16,3	275	9,6			
Aliments pour le bétail	35	1,2	36	1,8				8	0,2	36	1,3			
Sel	112	3,7	12	0,6				50	1,5	2	0,1			
Conserves de poisson	170	5,6	42	2,1				195	6,0	52	1,8			
BOISSONS/TABAC	68 ^o	2,3 ^o	152	7,5	70	8,8	1029	142 ^o	4,3 ^o	395	13,8	192	18,1	1352
"Grogue"	na	na	29	1,4				na	na	23	0,8			
Bière et boissons gaz.	30	1,0	6	0,3				102	3,1	112	3,9			
Tabac	38	1,3	117	5,8				40	1,2	260	9,1			
MEUBLERIE/AMEUBLEMENT	487	16,2	295	14,6	129	16,2	265	693	21,2	401	14,0	176	16,6	254
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	112	3,7	26	1,3	15	1,9	134	99	3,0	70	2,4	32	3,0	323
Pouzzolane	28	0,9	8	0,4				26	0,8	6	0,2			
Céramique	22	0,7	1	0,0				5	0,2	0	0,0			
Gypse et chaux	22	0,7	2	0,1				14	0,4	1	0,0			
Carrelages	4	0,1	0	0,0				5	0,2	1	0,0			
Produits en ciment	36	1,2	15	0,7				34	1,0	59	2,1			
Pierres ornementales	--	--	--	--	--			15	0,5	3	0,1			
HABILLEMENT/CHAUSSURES	295	9,8	209	10,3	81	10,2	275	222	6,8	107	3,7	45	4,2	203
Habillement	226	7,5	176	8,7				150	4,6	81	2,8			
Chaussures	69	2,3	33	1,6				72	2,2	37	1,3			
METALLO-MECANIQUE	800	26,6	379	18,7	163	20,5	204	902	27,6	663	30,2	322	30,3	357
Métallo-mécanique légère	500	16,6	181	8,9				555	17,0	471	16,5			
Réparation navale	300	10,0	198	9,8				347	10,6	392	13,7			
INDUSTRIES CHIMIQUES	37	1,2	90	4,4	33	4,2	882	48	1,3	158	5,5	52	4,9	1208
Peintures et vernis	19	0,6	54	2,7				20	0,6	116	4,1			
Produits pharmaceutiques	18	0,6	36	1,8				23	0,7	42	1,5			
AUTRES INDUSTRIES	127	4,2	130	6,4	61	7,7	480	183	5,6	121	4,2	54	5,1	295
TOTAL	3011	100	2025	100	795	100	284	3288	100	2860	100	1061	100	325

SOURCE: MIE

* N'inclut pas la production de "grogue" (eau-de-vie de canne à sucre)

ANNEXE 4

LISTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET MIXTES

ENTREPRISES PUBLIQUES ET MIXTES

ENTREPRISES	CAPITAL PUBLIC	ANNEE CREAT.	ACTIVITE
EMPA	100%	1975	Importation, distribution et commercialisation de produits essentiels
MAC	100%	1978	Production de matériaux de construction
ONAVE	100%	1978	Reparation navale
INTERBASE	100%	1979	Commercialisation de poissons
PESCAVE	100%		Capture de poissons
ENACOL	100%	1979	Commerce du petrole et ses dérivés
CABMAR	100%	1980	Construction de chantiers, reparation et construction navale
SONACOR	100%	1981	Conservation et reparation de vehicules; importation et commercialisation de vehicules et pieces.
ELECTRA	100%	1982	Production et distribution d'eau dessalée et d'électricité

ARCA VERDE	100%	1978	Services de transports maritimes
ANV	100%	1980	Vente et prestation de services lies aux transports de passagers et marchandises
TACV	100%	1981	Exploration de transports aeriens
CTT	100%	1981	Exploration de services publique de postes et telecommunication
ENAPOR	100%	1982	Administration et exploration economique des ports
ASA	100%	1983	Exploration et developpement des services aeroportuaires
ENAVI	100%	1979	Aviculture
FAP	100%	1979	Production et comercialisation de facteurs et moyen de production agro-elevage
EMPROFAC	100%	1979	Production et comercialisation de especialites pharmaceutiques
CCV	40%	1990	Construction civile
MOAVE	51%	1978	Minoterie du ble
MORABEZA	51%	1978	Confection des vetement

CABNAVE	33%	1980	Reparation navale
FAMA	20%	1982	Fabrication de pates alimentaires
SITA	20%	1983	Fabrication d'encres vernis colles
METALCAVE			Metalomecanique légère: production d'articles et mobilier metaliques
MAC SOBIL	51%	1987	Manufacturation du verre
CERIS	30%	1987	Production de biere et réfrigérants.
SODIGAS		1988	Production et commercialisation de gaz industriel
HOTELMAR	51%	1978	Hotellerie
JUSTINO LOPES	100%		Exploration agricole, élevage et charcuterie
TRANSCOR	100%	1979	Exploration de transports routiers de passagers
CAPE VERDEAN WEARL HOUSE	100%	1984	Construction et exploration de magasins de transit et dépôt de marchandises au pays et a l'étranger.

ANNEXE 5

***RESUME DES INCITATIONS
FISCALES ET DOUANIERES***

INCITATIONS FISCALES ET DOUANIERES PREVUES A LA NOUVELLE LEGISLATION INDUSTRIELLE

TYPES D'INCITATIONS	EXEMPTION/REDUCTION SUR DROITS ET AUTRES TAUX DOUANIERS			EXEMPTION/DEDUCTION DES IMPOTS SUR LES BENEFICES			GARANTIES DE TRANSFERT A L'EXTERIEUR			
	OBJET	Biens d'équipement pour la réalisation du projet	Matières premières et subsidiaires pour prod. locale	Matières premières et subsidiaires pour prod. export.	Dépenses déductibles de la base grevable	Exemption Contrib. Industr. Impôt Complément.		Déductions complémentaires sur production exportée		
TOUTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE	Exemption sauf sur véhicules de transport de personnel. Remboursement des droits payés si demande faite dans un délai de 120 jours.	Années 1 et 2	100%	Exemption totale pendant toute la durée de vie de l'entreprise. Les droits et taxes payés sur des marchandises achetées localement sont remboursables si demande faite dans un délai de 120 jours	Sont déductibles: - les dépenses de formation professionnelle du personnel national; - les bénéfices réinvestis dans la même ou dans une autre activité industrielle.	Pendant les 5 premières années d'exploitation.	Réduction de la contribution industrielle et de l'impôt complémentaire au prorata du % exporté de la production pendant 5 années et la période d'exemption. Au delà, réduction au prorata de 70% du % exporté de la production.			
NOUVELLE INDUSTRIE		Année 3	75%			Années 1 à 4		100%	Pendant les 7 premières années d'exploitation	
ENTREPRISE ETABLIE EN REGION MOINS FAVORISEE	Idem ci-dessus, avec exemption étendue aux véhicules de transport collectif du personnel.	Année 4	50%			Année 5		75%	Pendant les 8 premières années d'exploitation	
		Année 5	25%			Année 6		50%	Pendant les 10 premières années d'exploitation	
NOUVELLE INDUSTRIE ETABLIE EN REGION MOINS FAVORISEE	Idem ci-dessus, selon localisation de l'entreprise.	Année 6	75%			Année 7		50%	10 à 15 ans, selon lieu d'implantation	
ENTREPRISE EXCLUSIVEMENT EXPORTATRICE		Année 7	25%			Année 8		25%		Réduction de 70% après période d'exemption, avec taux maximum 15%
INVESTISSEUR NATIONAL		Années 1 à 7	100%					Sommes investies dans l'industrie, jusqu'à 70% de la base grevable de l'année suivante.		
		Année 8	75%							
INVESTISSEUR ETRANGER		Année 9	50%							Garantie de transfert de bénéfices, dividendes, capitaux, intérêts et remboursements de crédits.
		Année 10	25%							

ANNEXE 6

RESUME DU PROGRAMME NATIONAL

PROGRAMME NATIONAL DU CAP VERT (RESUME)

SOUS-PROGRAMMES/PROJETS	OBJECTIFS	SITUATION ACTUELLE	ORGANISME RESPONSABLE	ASSISTANCE EXTERIEURE
<p>1. REFORME LEGISLATIVE</p> <p>1.1. Législation industrielle</p> <p>1.2. Législation commerciale</p> <p>1.3. Législation douanière</p> <p>1.4. Législation financière</p>	<p>. Créer un environnement favorable, débureaucratisé et incitatif pour l'investissement industriel et les activités des agents économiques du secteur.</p>	<p>En cours</p>	<p>Minist. Industrie. et énerg. Secret. d'état du Commerce Direct. Génér. des Douanes Min. Fin./Banque du Cap Vert</p>	<p>PNUD/BM/ONUUDI PNUD/CIUCED/CCI</p>
<p>2. PROGRAMME D'APPUI A LA PETITE ET MOYENNE INDUST.</p> <p>2.1. Mise en oeuvre du progr.</p> <p>2.2. Mise en oeuvre du Fonds de Développement Indust.</p>	<p>. Promouvoir l'investissement privé national dans des PME dynamiques et compétitives.</p> <p>. Donner une assistance technique adéquate aux besoins des PME industr.</p>	<p>En phase de démarrage</p>	<p>MIE/UPI</p>	<p>PNUD/ONUUDI BAD</p>
<p>3. PROGRAMME D'ASSISTANCE AU SECTEUR NON STRUCTURE</p> <p>3.1. Diagnostic de situation</p> <p>3.2. Définition du programme</p> <p>3.3. Mise en oeuvre du progr.</p>	<p>. Donner une assistance technique adéquate aux artisans et petits product. indépendants, aux micro-entreprises familiales et aux coopératives de prod.</p>	<p>. Diagnostic réalisé</p> <p>. Définition du programme en cours</p>	<p>MIE (GEP/DGI)</p>	<p>SUISSE/BIT</p>
<p>4. PROGRAMME DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET MIXTES</p> <p>4.1. Restructuration de MAC</p> <p>4.2. Réhabilitation d'ONAVE</p> <p>4.3. Modernisation/ampliation d'ENPROFAC</p> <p>4.4. Recupération de MORABEZA</p> <p>4.5. Consolidation de CABNAVE</p> <p>4.6. Ampliation/Diversific./Réorganisation de FAMA</p> <p>4.7. Recupérat. de METALCAVE</p>	<p>. Rendre les entreprises du secteur public et mixte plus performantes</p> <p>. Assister ces entreprises dans la résolution de leurs problèmes d'ordre technique, commerciale, financière, d'organisation et gestion, etc..</p>	<p>. En étude</p> <p>. En phase final de négoc.</p> <p>. En cours</p> <p>. En étude</p> <p>. En cours</p> <p>. En cours (réorg. en étude)</p> <p>. En étude</p>	<p>. MIE (GE/DGI)</p> <p>. Ministère des Finances</p>	<p>SUÈDE PAYS BAS</p> <p>ONUUDI/CDI/BAD (Privatisation?) BAD/PAYS BAS/PORTUGAL</p> <p>PNUD/PAH SUÈDE/LOUXEMBOURG</p>

PROGRAMME NATIONAL DU CAP VERT (RESUME)

SOUS-PROGRAMMES/PROJETS	OBJECTIFS	SITUATION ACTUELLE	ORGANISME RESPONSABLE	ASSISTANCE EXTERIEURE
5. PROGRAMME DE PROMOTION DES EXPORTATIONS ET DES ENTREPRISES ORIENTÉES VERS L'EXPORTATION	.Promouvoir les exportations des entreprises existantes			
5.1.Promotion des exportat.	.Promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises orientées vers l'exportat.	. En cours	.DG DU COMMERCE/PROMEX/UIP	
5.2.Simplification des procédures administrat.		. En cours	.Secret. d'état de l'Admin. Publique/Autres Ministères	. PHUD/CHUCED/CCI/ONUUDI/ /USAID/...
5.3.Création de conditions d'accueil des investiss.	.Attirer des investisseurs étrangers intéressés en investir au Cap Vert	. En cours	.PROMEX/UIP/Plusieurs Min.	
5.4.Promotion du pays à l'étranger		. En démarrage	.PROMEX/UIP	
6.PROGRAMME DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS NATIONAUX				
6.1.La mise en valeur des ressources marines; -Conserveries de poisson -Extraction du sel	. Mettre en valeur les ressources naturelles du pays	. En étude . En démarrage	Secret. d'état aux Pêches MIE (DGI)	
6.2.Les matériaux de constr. -étude des ressources minérales. -Industrie du ciment/pouzzolanes	. Satisfaire les besoins fondamentales des populations	. En démarrage . En étude	MIE (GEP/DGI) MIE (DGI)	PHUD/ONUUDI/BAD/FAO/CCI ...
6.3.La mise en valeur d'aut. ressources naturelles -La pourghère -Plantes aromatiques et médicinales -Tannerie	. Augmenter la densité des relations inter-industrielles et inter-sectorielles	. En étude . En étude . En étude	Plusieurs pays dans le cadre MIE/Min. du Dev. Rural MIE (DGI/UIP)/EMPROFAC MIE (DGI/UIP)	Plusieurs pays et organisat. non gouvernementales
6.4.La satisfaction des besoins des populations -Savonnerie -Maïserie -Huiles alimentaires -Eaux minérales		. En cours d'exécution . En étude . En étude . En étude	MIE (DGI)/Privés MIE (DGI/UIP/BEP)/EMPA/Priv. MIE (DGI) MIE (DGI/UIP/BEP)/Privés	
6.5.L'intégration du tissu industriel		. Plusieurs proj. en étude	MIE (DGI/UIP/BEP)/Privés	

PROGRAMME NATIONAL DU CAP VERT (Résumé)

SOUS-PROGRAMMES/PROJETS	OBJEC:IFS	SITUATION ACTUELLE	ORGANISME RESPONSABLE	ASSISTANCE EXTERIEURE
7. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
7.1. Réforme du Système d'Enseignement	. Adapter l'enseignement scolaire aux besoins des activités économiques	. En cours	Ministère de l'éducation	(Diverses organismes multi- et bi-latérales)
7.2. Programme Global de Formation pour le Secteur Industriel	. Améliorer la qualification et la productivité des entrepreneurs, cadres et travailleurs industriels	. En recherche de financem.	MIE (GEP)	ONU/IDI/BIT/ ...
8. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES PHYSIQUES				
8.1. Domaines industriels	. Créer nouvelles infrast. nécessaires au développ.	. En étude et rech. de fin.	MIE/Min. de l'Administration Interne/Municipalités	CEE/BAD/PIIUD/ONU/IDI ...
8.2. Étude du système de transports	. Amplifier les infrast. existantes en fonction des besoins du développement.	. En démarrage	DG du Commerce	PNUD/CIUCED/CCI
8.3. Revitalisation du Port de Mindelo	. Améliorer le fonctionnem. et la gestion des infrast. de façon à augmenter leur efficacité et à diminuer le coût des services	. En démarrage	Min. Transp. Comm./ENAPOR	Plusieurs organisations
8.4. Amélioration d'autres infrastructures		. Plusieurs projets en cours et en étude	Différents Ministères	
9. PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES SERVICES D'APPUI A L'INDUSTRIE				
9.1. Réforme du Système Financier	Développement d'un système efficace de services d'appui spécialisé aux activités industrielles, notamment dans les domaines du financement, des assurances, des services liés au commerce et aux transports, etc.	En cours	Min. des Finances/BCV	
9.2. Modernisation du système d'assurances		En étude	Min. des Finances/ISPS	
9.3. Amélioration d'autres services d'appui		En étude et en cours	Plusieurs institutions	
10. PROGRAMME D'AJUSTEMENT DE POLITIQUES				
10.1. Monnaie et crédit	Adapter la politique macro-économique aux besoins de la nouvelle stratégie de façon à créer un environnement favorable à sa mise en oeuvre à assurer la compétitivité extérieure des produits capverdiens.	En étude	Min. Finances/BCV	
10.2. Taux de change		En étude	Min. Finances/BCV	
10.3. Fiscalité et douanes		En cours	Min. Finances/DG Douanes	
10.4. Commerce et prix		En cours	Sec. d'état Comm./DG Comm.	
10.5. Main d'oeuvre		En étude	Min. Travail et Aff. Soc.	

PROGRAMME NATIONAL DU CAP VERT (RÉSUMÉ)

SOUS-PROGRAMMES/PROJETS	OBJECTIFS	SITUATION ACTUELLE	ORGANISME RESPONSABLE	ASSISTANCE EXTÉRIÈRE
<p>11. PROGRAMMES DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL</p> <p>11.1. MIE (GEP/DGI/UPI)</p> <p>11.2. PROMEX</p> <p>11.3. Banque/Commerce/Douanes</p> <p>11.4. Autres secteurs</p>	<p>Renforcer les capacités de gestion stratégique du développement industriel, dans les volets planificat. administration et promotion</p>	<p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>En étude et en cours</p>	<p>MIE (GEP/DGI/UPJ)</p> <p>Cabinet PM/PROMEX</p> <p>BCV/DG Comm./DG Douanes</p> <p>Plusieurs institutions</p>	<p>PHUD/OIUDI/BAD/BIT/SUISSE/..</p> <p>USAID</p> <p>BM/PNUD/CIUCED/CCI/...</p>

ANNEXE 7

LISTE DES ENTREPRISES SOUS TUTELE DU MIE

ENTREPRISES INDUSTRIELLES PUBLIQUES ET MIXTES

ENTREPRISES	CHIFFRE D'AFFAIRE	EMPLOYE	ACTIF FIXE
PUBLIQUES			
MAC	106445	204	65233
ONAVE	15110	74	35012
SONACOR	252100	74	386858
EMPROFAC	200732	115	97739
CABMAR	53590	3	2268311
MIXTES			
MOAVE	255895	36	52842
MORABEZA	38943	127	138200
CABNAVE	415192	267	37010
FAMA	35930	26	74616
SITA	120611	23	45498
METALCAVE	19734	16	37238
MAC-SOBIL	14097	6	18260
CERIS	428389	96	666436
SODIGAS	11828	14	74637

ANNEXE 8

FICHES DE PROJETS D'INITIATIVE PUBLIQUE

TITRE DU PROJET : **CONSERVERIE DE THON BOAVISTA**

OBJECTIF : *Installer une unité de conserverie de thon en emballage métallique de 6.5 ozs orientée vers l'exportation.*

PROMOTEUR : - *Direction Générale des Pêches*
 - *Création ultérieure d'une société d'économie mixte qui regroupera l'Etat du Cap Vert, des privés locaux et d'autres partenaires étrangers*

LOCALISATION : *Boavista*

CAPACITE : *1200 Ton/An*

INVESTISSEMENT : *Total Actif Fixe = 2.800.000 USD*
 Fonds de Roulement = 800.000 USD

 TOTAL = 3.600.000 USD

AVANTAGE DU PROJET: *Valorisation des ressources halieutiques locales.*

TITRE DU PROJET : **CONSERVERIE DE THON S.VICENTE**

OBJECTIF : *Installer une unité de conserverie de thon en emballage métallique de 6.5 ozs orientée vers l'exportation.*

PROMOTEUR : - *Direction Générale des Pêches*
 - *Création ultérieure d'une société d'économie mixte qui regroupera l'Etat du Cap Vert, des privés locaux et d'autres partenaires étrangers*

LOCALISATION : **S.Vicente**

CAPACITE : **2640 Ton/An**

INVESTISSEMENT : *Total Actif Fixe = 3.000.000 USD*
 Fonds de Roulement = 1.000.000 USD

 TOTAL = 4.000.000 USD

AVANTAGE DU PROJET: *Valorisation des ressources halieutiques locales.*

TITRE DU PROJET : SALINA GRANDE

OBJECTIF : *Installer une unité d'extraction du sel brut orientée vers l'exportation.*

PROMOTEUR :

- *Direction Générale de l'Industrie*
- *Création ultérieure d'une société d'économie mixte qui regroupera l'Etat du Cap Vert, des privés locaux et d'autres partenaires étrangers*

LOCALISATION : *Maio*

CAPACITE : *90.000 Tons/An*

INVESTISSEMENT :

<i>Total Actif Fixe =</i>	<i>10.680.000 UCF</i>
<i>Fonds de Roulement =</i>	<i>680.000 UCF</i>
<i>Frais d'Etude et 1^{er} Etab =</i>	<i>1.070.000 UCF</i>
TOTAL =	12.430.000 UCF

AVANTAGE DU PROJET: *Valorisation des ressources locales.*

(1 UCF = 1.21 USD)

TITRE PROJET : *PROJET DE MAISERIE AU CAP VERT*

OBJECTIF : *Installer une maïserie aussi simple que possible pour satisfaire le besoin de consommation de maïs en cachupa ou en semoules / farines directement utilisables dans de nombreuses applications traditionnelles et récentes (pain-biscuiterie, ...)*

PROMOTEUR : *EMPA (Entreprise publique d'importation et de distribution)*

LOCALISATION : *Praia*

CAPACITE : *3000 Tons/An*

INVESTISSEMENT : *Total Actif Fixe = 1.000.000 USD*
Fonds de Roulement = 130.000 USD
Frais d'Etude et Etablis. = 80.000 USD

TOTAL 1.210.000 USD

AVANTAGE DU PROJET: - *Création d'une nouvelle activité industrielle*

- *Apport de technologies nouvelles*

- *Création d'emploi*

TITRE DU PROJET : *PROJET DE CONDITIONNEMENT D'EAU
MINERALE AU CAP VERT*

PROMOTEUR :

- *Direction Générale de l'Industrie*
- *Création ultérieure d'une société d'économie mixte qui regroupera l'Etat du Cap Vert, des privés locaux et d'autres partenaires étrangers*

LOCALISATION :

- *A déterminer en fonction de la source qui sera retenue.*
- *Il existe un inventaire détaillé des sources ayant des qualités évidentes pour la mise en bouteille.*

CAPACITE : *3000 TONS/AN*
Exportation - 50% de production

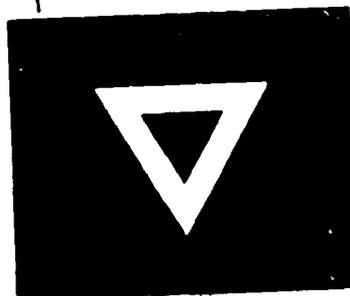
INVESTISSEMENT :

<i>Total Actif Fixe</i>	<i>=</i>	<i>1.400.000 USD</i>
<i>Fonds de Roulement</i>	<i>=</i>	<i>87.000 USD</i>
<i>Frais d'Etablissement</i>	<i>=</i>	<i>40.000 USD</i>
<i>Projet et Coordination</i>	<i>=</i>	<i>130.000 USD</i>

TOTAL = 1.657.000 USD

AVANTAGE DU PROJET: *Mise en valeur du potentiel en eaux minérales du Cap Vert qui, s'il n'est pas très important quantitativement, s'avera de grande qualité.*

6 7358



91 11 12
AD 92.03